

CPU  
1979  
8

E CLAUDE BERNARD  
LYON I

---

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES

en

INFORMATION SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

---

LES PROBLEMES D'EDITION ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION  
SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE EN AFRIQUE NOIRE

FRANCOPHONE

---

Mémoire présenté par :

Samuel EFOUA MBOZO'O

sous la direction de Madame WAGNER, conservateur  
en chef des bibliothèques -  
Directrice des études à l'école Nationale Supérieure  
des bibliothèques. (Villeurbanne)

/

LYON - JUIN 1979

UNIVERSITÉ CLAUDE-BERNARD  
LYON I

DIPLOME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES  
SPECIALISÉES  
EN  
INFORMATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE  
ET ÉCONOMIQUE.

LES PROBLÈMES D'ÉDITION ET DE DIF-  
FUSION DE L'INFORMATION SCIEN-  
TIFIQUE, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE  
EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE.

Mémoire présenté par

Samuel EFOUA MBODEBO

Sous la direction de Mme WAGNER, Conserva-  
teur en chef des bibliothèques, directrice des étu-  
des à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques  
(Villeurbanne)



LYON. JUIN 1979

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### I. PROBLÈMES D'ÉDITION EN AFRICIQUE FRANCOPHONE

1. 1. Les problèmes économiques de l'édition
  1. 1. 1. Les Coûts de la production intellectuelle
    1. 1. 1. 1 - La rétribution des auteurs
    1. 1. 1. 2 - Le financement des traductions
    1. 1. 1. 3 - Autres coûts d'ordre rédactionnel
  1. 1. 2. Les Coûts de fabrication
    1. 1. 2. 1 - L'équipement mécanique et papier
    1. 1. 2. 2 - Les "frais généraux"
    1. 1. 2. 3 - Les "frais de vente"
  1. 1. 3. Les Coûts des livres
1. 2. Les problèmes sociaux, politiques et éducatifs de l'édition
  1. 2. 1. Le public des lecteurs de l'information scientifique
    1. 2. 1. 1. Élèves et enseignants du second degré
    1. 2. 1. 2. Enseignement supérieur
    1. 2. 1. 3. L'enseignement extra-scolaire
    1. 2. 1. 4. Universitaires et cadres des entreprises
  1. 2. 2. Quels livres éditent-on en Afrique dans le domaine scientifique
  1. 2. 3. Les problèmes linguistiques
  1. 2. 4. Les problèmes politiques

### II. PROBLÈMES DE DIFFUSION DE L'IST EN AFRICQUE FRANCOPHONE

2. 1. Les intermédiaires de la diffusion de l'IST
  2. 1. 1. Les bibliothèques, les dépôts d'archives et centres documentaires
    2. 1. 1. 1. Les infrastructures
    2. 1. 1. 2. Le personnel de l'IST en Afrique noire francophone
2. 2. Les barrières commerciales

- 2.2.1. taxation et mesures de contrôle
- 2.2.2. frais de transport et majoration des prix
- 2.3. Les problèmes de traduction
- 2.4. Les "Collèges invisibles"

III

## PERSPECTIVES

- 3.1. Promotion des politiques et plans nationaux d'IST
- 3.2. perspectives de l'édition Africaine
  - 3.2.1. Les facteurs favorables à l'édition Africaine
  - 3.2.2. La formation professionnelle
- 3.3. Nécessité de la Co-édition
- 3.4. Les perspectives de la diffusion de l'IST
  - 3.4.1. Rôle des intermédiaires de la diffusion de l'IST.  
Ensuite le cas privilégié des Bibliothèques universitaires
  - 3.4.2. Recommandations du séminaire sur l'IST de langue française tenue à Abidjan en 1972
  - 3.4.3. Coopération régionale et internationale
  - 3.4.4. La formation des utilisateurs de l'IST
- 3.5. L'informatique documentaire : nécessité ou fatalité pour l'Afrique actuelle ?

## CONCLUSION GÉNÉRALE

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## ANNEXES

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

## INTRODUCTION

“ Nous sommes arrivés à un moment où la science domine la vie de tous les êtres humains; pour cette raison, la matière première dont elle se nourrit - à savoir l'information, les données - est d'une importance vitale pour la société mondiale... Le progrès du transfert de l'information dans les régions en voie de développement ne saurait qu'être envisagé indépendamment de ses objectifs sociaux et économiques” Tel est le constat que fait l'UNESCO par le biais de l'UNISIST, constat qui montre que l'information est devenue un facteur essentiel de la connaissance de l'ensemble des problèmes qui déterminent ou affectent la vie des peuples et l'évolution des sociétés, ainsi que les rapports entre nations. Alors que, depuis bientôt deux décennies, les pays les plus industrialisés, inquiétés par la “croissance exponentielle” du volume d'information scientifique et technique dont il fallait cerner le contenu et par le développement des techniques de recherches, ont défini une politique nationale d'information scientifique et technique, les pays en développement en général et Africains en particulier l'ont complètement ignorée.

Consequences: le déficit d'information des pays Africains est un des aspects importants de l'écart qui les sépare des pays industrialisés; il n'y a pas aujourd'hui de comparaison possible entre les immenses capacités des pays industrialisés et les services embryonnaires dont disposent les pays en développement. Cette situation accentue la dépendance des seconds aux premiers. Il apparaît dès lors urgent que les pays Africains doivent définir leurs politiques et élaborer des plans tenant compte des besoins locaux, nationaux.

Il s'agit donc de créer les infrastructures, les services et les

systèmes d'information, c'est-à-dire les structures, les institutions et les organismes de toute nature qui constituent les éléments de la chaîne de Production - Traitement et transfert de l'information. Sous cette rubrique figurent la création et le développement de l'édition scientifique et des organes de diffusion tels que bibliothèques, centres de documentation, laboratoires, etc...

Dans le cadre de notre étude nous <sup>nous</sup> sommes proposés d'étudier deux éléments de cette chaîne, à savoir l'édition et la diffusion de l'information scientifique et technique dans les pays de l'Afrique noire francophone dont nous traiterons dans une première partie d'analyser les problèmes tant économiques qu'humains. Au compte tenu de l'étendue de cette partie, nous avons jugé utile de la diviser en deux <sup>ème</sup> parties, une première concernant les problèmes de l'édition et une seconde ceux de la diffusion. Enfin nous nous proposons d'étudier dans une troisième partie et à la lumière des deux précédentes, les perspectives qui s'ouvrent à l'édition et à la diffusion de l'information scientifique et technique en Afrique noire francophone.

Nous tenons néanmoins à avertir les lecteurs de ce qui va suivre sur le caractère parfois léger de nos propos. En effet une telle étude mériterait qu'on sacrifie beaucoup de temps dans la collecte de données (enquêtes sur le terrain, discussions avec les éditeurs, les bibliothécaires africains etc...). Or ceci n'a pas été possible dans le cadre d'un mémoire de DÉSS où nous sommes limités par le temps et par de nombreuses autres tâches (enseignement théorique, excursions, visites etc...). Nous avons toutefois pris l'initiative d'écrire à certains responsables africains pour qu'ils nous apportent des informations assez précises sur leur métier, hélas ! Nous sommes désolés de constater qu'nos doléances sont restées la plupart du temps lettre morte. Nous ne citerons que cette lettre que nous avons envoyée au bibliothécaire en chef de l'Université d'Abidjan (Côte d'Ivoire) pour qu'il

nous fasse parvenir des rapports d'un séminaire qui se serait tenu à Abidjan en fin 1972 sur l'édition scientifique et technique en langue française, séminaire qui aurait rassemblé une vingtaine d'universitaires, bibliothécaires, enseignants, chercheurs, éditeurs de vingt-deux pays de la francophonie africaine, d'Asie, d'Amérique et d'Europe. Le but de cette rencontre - examiner et tenter de résoudre les problèmes spécifiques qui sont urgents qui se posent aux pays en développement et promouvoir l'édition et la diffusion de travaux universitaires - cadrait très bien avec notre initiative.

Confrontés à cette situation, nous avons adopté une autre méthode qui a consisté à débouiller tout ce qui pouvait nous tomber sous la main à partir des rapports d'enquête de mission de certains experts de l'Unesco, jusqu'aux documents de littérature générale en matière d'information scientifique et technique, en passant par des articles de revues et périodiques.

C'est ainsi que des rapports dans la collection : "Etudes et documents d'information" de l'Unesco et notamment le N° 79 concernant "les problèmes économiques de l'édition des livres dans les pays en voie de développement" du Dr Datus C. SMITH Jr ou encore les N°s 47 et 56 concernant "la promotion du livre en Afrique - Problèmes et perspectives" et "Des livres pour des pays en voie de développement : Asie - Afrique", nous ont été d'un grand apport. Nous n'y avons déploré que le manque de mise à jour des informations s'y trouvant car ils datent des années 1968-1969. Or de-là à aujourd'hui bien de choses ont changé. Voilà pourquoi nous nous sommes tourné dans une seconde étape vers les documents assez récents et notamment le rapport de la XIX<sup>e</sup> Conférence générale de l'Unesco qui s'est tenue du 30 octobre au 30 novembre 1976 (document 19 C/42 aux archives, aujourd'hui oublié) sous le titre "Comprendre pour Agir : l'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis de demain". Il en a été de même pour les rapports

de missions des experts de l'Unesco telles que celles de M. André Deveze effectuée au ZAÏRE du 2 août au 25 septembre 1976 sur le projet de création d'un système national d'information scientifique et technique dont le N° de série aux archives de l'Unesco est FMR/SC/ST1/76/1-64, ou encore celle de Sylviane CAMBELLANT <sup>qui</sup> dont le rapport s'intitule : "Etude des termes de référence d'un système d'information scientifique et technologique au Cameroun" (août-sept 1975) et enfin le rapport de J.P. POLINIÈRE sur "la situation et besoins des systèmes nationaux d'information en science et en technologie - Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie". Notre voyage à Paris du 7 au 13 mai 1979 nous aura permis de consulter ces documents aux archives et à la bibliothèque de la place Fontenoy.

Parmi les revues consultées nous ne citerons que le "Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothécaires" qui a toujours consacré une place ~~aux~~ de choix aux problèmes africains. Il en est de même de la "Revue de l'Aupself" où nous avons trouvé de nombreux exemples de politiques et systèmes de l'information scientifique. Quant à BIIBAD-Bulletin de liaison à l'intention des bibliothécaires, archivistes et documentalistes africains, nous y avons puisé certaines informations précises sur la réalité africaine.

Tels ont été les outils de notre travail. Certes ils sont insuffisants pour nous permettre ~~complètement~~ de courir le champ d'étude que nous nous sommes proposés. Mais il n'en pêche qu'ils constituent déjà un pas dans la <sup>tentative de</sup> résolution de brefs de problèmes qui se posent à l'édition et à la diffusion de l'information scientifique et technique en Afrique Noire francophone.

Nous ne saurons clore cette introduction sans adresser nos vifs remerciements à tout ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation effective de ce travail, notamment Mme Wagner, qui m'a suivi dans mon travail, Mme DELAGUÉ, de la commission française pour l'Unesco, pour ses encouragements, et tous les enseignants du D.E.S.S. Nos remerciements vont également à l'endroit des membres du Jury pour leur patience à lire un texte parfois indigeste.

## CHAPITRE PREMIER:

### LES PROBLÈMES D'ÉDITION EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

“ Celui qui sait où trouver la connaissance est bien près de celui qui la possède.” (Adage Latin)

# CHAPITRE PREMIER: LES PROBLEMES D'EDITION EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

## 1.1. LES PROBLEMES ECONOMIQUES DE L'EDITION(1)

### - 1.1.1 Coûts de la production intellectuelle

#### 1.1.1.1 La Retribution des Auteurs

Dans l'édition les frais d'ordre rédactionnel sont chronologiquement les premiers et le travail de l'auteur vient en premier lieu. En effet il est rare que l'auteur ne cherche pas à obtenir une rémunération pour son travail c'est-à-dire pour le temps qu'il a consacré à la rédaction du manuscrit. La rémunération de l'auteur entre donc normalement dans le coût de tout ouvrage, soit sous la forme d'une somme forfaitaire donnant à l'éditeur le droit de publier un certain nombre d'exemplaires, soit sous la forme de droits déterminés par le nombre d'exemplaires vendus, soit encore sous la forme d'une avance complétée par des droits calculés en fonction des ventes réelles.

#### 1.1.1.2 Financement des traductions.

S'il s'agit de traductions, deux types de paiement sont à prévoir : - un paiement pour acquérir les droits de traduction - l'usage étant de verser à l'éditeur de l'œuvre originale une certaine somme qu'il partage pour moitié avec l'auteur. - un paiement au traducteur qui a transposé l'ouvrage en une langue. Les deux types de dépenses pour les traductions peuvent prendre la forme soit de versements forfaillaires, soit de droits continus en fonction des ventes ou bien être une combinaison des deux systèmes. Le contrat passé avec le propriétaire des droits de la version originale prévoit le plus souvent le versement d'une avance pour x milliers d'exemplaires, puis un pourcentage fixe du prix de vente pour les exemplaires vendus au-delà de ce chiffre. En général les traducteurs souhaitent recevoir

la totalité de leurs rémunérations lorsqu'ils rendent leur travail plutôt que d'être payés en fonction du succès commercial du livre.

#### 1.1.1.3. . Autres coûts d'ordre rédactionnel

Outre les frais payés à l'auteur et au traducteur, dans le cas d'ouvrages traduits, l'éditeur a de nombreux autres frais rédactionnels qu'on a tendance souvent à oublier. C'est ainsi qu'une catégorie de dépenses souvent ignorées est ce qu'on pourrait appeler le travail d'"Art graphique", qui comprend la préparation des cartes graphiques, diagrammes, l'exécution des travaux calligraphiques, la sélection et l'assemblage des photocopies, ainsi que l'obtention de leurs droits de reproduction. La responsabilité de ce type de travail incombe soit à l'auteur, soit à l'éditeur en fonction des arrangements intervenus entre eux. Sauf exception, le personnel d'une maison d'édition ne comprend pas de cartographes ou de dessinateurs, de sorte que l'éditeur doit payer pour faire exécuter ce genre de travail.

Un autre type de frais rédactionnels se rencontre dans les pays où la propriété littéraire est respectée; il s'agit de l'"autorisation" d'utiliser des extraits d'autres ouvrages dans de manuels, anthologies et collections que le nouvel éditeur s'apprête à publier. Il en est de même des larges charges supplémentaires qui peuvent être imposées à l'éditeur s'il prend réellement la responsabilité de l'état du manuscrit lorsqu'il est envoyé à l'imprimeur. Certains éditeurs ont des préparateurs de copie qui lisent tout le manuscrit, l'annotent pour l'imprimeur, corrigent l'orthographe et la syntaxe et discutent avec l'auteur de l'exactitude de certains faits, de la clarté de l'expression, de l'éventualité des procès de diffamation.

En outre un éditeur qui désire se livrer à la recherche des manuscrits intéressants en vue de se constituer une réserve de

bons ouvrages peut avoir recours à des assistants recruteurs, essentiellement chargés de dénicher des manuscrits. Et autant donné que ces assistants consacrent une bonne partie de leurs temps à examiner des manuscrits qui ne seront jamais publiés, il est impossible de déliter leurs émoluments au compte de titres particuliers et ces dépenses sont plutôt affectées aux frais généraux des ouvrages effectivement publiés.

### 1.1.2. Les Coûts de fabrication

#### 1.1.2.1. L'équipement mécanique et papier

La fabrication d'un livre se décompose en quatre éléments principaux : composition, impression, façonnage et le papier. Chacun de ces éléments requiert un matériel assez onéreux et chaque étape de la fabrication est composée d'opérations nécessitant des frais. C'est ainsi que pour la composition, quel que soit le procédé utilisé, il faut ajouter les frais de correction des épreuves et ceux de la mise en page. Quant à l'impression, il faut ajouter les frais de la mise en train, ceux du tirage, de l'encre, les frais de l'impression de la couverture aussi bien que celle des pages du texte. Les coûts du façonnage quant à eux comprennent la pliure, l'assemblage, le brochage etc. Enfin l'approvisionnement en tous genres de papiers et fournitures d'imprimerie peut entraîner de grosses dépenses surtout quand il s'agit d'en importer.

Entre les quatre éléments il existe un certain nombre de rapports qui ont des incidences sur le coût global de l'édition. C'est ainsi par exemple que l'élément "composition" décroît naturellement en fonction inverse du tirage puisque chaque page n'est composée qu'une fois, quel que soit son tirage (cf Tableau 1 en Annexe 5). Par contre l'élément "papier" augmente en même temps en pourcentage que le nombre d'exemplaires. Les facteurs "impression" et "façonnage" varient moins (idem).

Par ailleurs si on considère les éléments du coût de fabrication en pourcentages du prix de vente en détail du livre, on constate que le prix de fabrication par exemplaire décroît à mesure qu'on augmente le tirage. [cf tableau 2 en Annexes].

Si l'on compare les coûts de fabrication des pays industrialisés aux pays non industrialisés, on constate que les coûts des premiers, du fait de l'utilisation d'un matériel moderne, décroissent de façon encore plus saisissante au fur et à mesure que les tirages augmentent. [cf tableau 3A en Annexes]. Et ces variations de coûts sont fonction de différents procédés de composition, d'impression et d'impression et de façonnage qu'utilisent les uns et les autres. C'est ainsi que dans la plupart des pays en développement le système qui est fréquemment utilisé dans l'édition est la linotype pour la composition, l'impression typographique pour l'impression et la pigture pour le façonnage. Conséquence : la composition dactylographique quand on l'utilise pour l'impression offset, devient plus coûteuse que l'impression typographique de faibles tirages. Et malgré une politique orientée vers une large utilisation de la main-d'œuvre, la composition manuelle se révèle encore plus coûteuse que la linotypie.

### 1.1.2.2 - Les "frais généraux"

Une caractéristique : les éditeurs répugnent à accepter la réalité de ces "frais généraux". Mais que sont ces frais généraux ? Ils représentent l'élément du coût de publication qui ne peut être affecté à un ouvrage particulier. Il comprend divers postes tels que l'administration générale, la comptabilité, le loyer, les assurances, les impôts, la rémunération des membres du personnel dont les activités ne peuvent être débitées à un compte particulier. Les "frais généraux" sont traités de différentes façons dans les états comptables des entreprises. Le procédé le plus usuel consiste à additionner ces frais pour une année entière et à comparer le total avec le revenu des ventes pour

l'année en question. On peut alors supposer que le même rapport vaudra pour l'année suivante.

### 1.1.2.3a Les "frais de vente"

Ces frais comportent les rémunérations, les commissions et les frais de voyage des représentants, la mise à jour des listes pour les ventes directes par correspondance, la publicité et autre promotion des ventes, le coût du conditionnement et de l'expédition des commandes.

### 1.1.3. Les Coûts des livres

Les prix de vente des livres sont fixés en fonction des coûts rédactionnels et des coûts de fabrication. En règle générale la méthode appliquée est une méthode empirique selon laquelle le prix de vente doit représenter environ X fois le coût de fabrication. Il y a souvent une sorte de montant traditionnel pour certaines catégories d'ouvrages, mais si il n'existe pas un prix conventionnel, l'éditeur essaiera probablement de le respecter plutôt que de le dépasser.

L'éditeur souhaiterait naturellement vendre le plus grand nombre possible d'exemplaires de chacun de ses livres, mais sa plus grande préoccupation est d'en déterminer le seuil de rentabilité c'est-à-dire la quantité qu'il lui faut vendre pour rentrer dans ses frais. En effectuant ses calculs, il tient compte de ce que prévoient les contrats, à savoir qu'il doit payer les droits d'auteur pour chaque exemplaire vendu. Il sous traite donc du produit de la vente le montant des droits à verser à l'auteur afin de savoir combien il lui restera net par exemplaire pour faire face à ses autres frais. Ainsi le produit de la vente par exemplaire, moins les droits d'auteur par exemplaire, lui donne un revenu disponible par exemplaire qu'il divise en dépenses globales (droits d'auteur non compris), ce qui lui indique le nombre d'exemplaires qu'il doit vendre pour équilibrer son budget.

Pour ce qui est des ouvrages académiques ou scientifiques spécialisés, c'est-à-dire des ouvrages qui se vendront toujours en quantités limitées, les éditeurs pratiquent la politique des prix élevés et de faibles tirages. Voilà pourquoi l'édition d'ouvrages scientifiques en Afrique ne représente que quelques 17% de la production africaine du livre. Néanmoins le développement économique, scientifique et technique, l'industrialisation, les progrès de l'agriculture "la révolution de l'enseignement" et le désir presque universel de préserver les valeurs traditionnelles culturelles favorisent un accroissement de la production d'ouvrages d'édition. C'est ce qui explique la création et l'essor des presses universitaires Africaines.

Les obstacles restent cependant encore nombreux. C'est ainsi que devant les coûts élevés de l'édition d'ouvrages scientifiques, face à un public très restreint d'une part et aux pays riches qui attirent les spécialistes Africains d'autre part, il s'ensuit que ces spécialistes qui font des travaux originaux publient souvent leurs œuvres à l'étranger. Ceci a pour conséquence que le plus souvent ces œuvres ne sont pas lues en Afrique et partant leur impact sur le développement économique et social est très faible. Nous y reviendrons dans le prochain chapitre. Notons cependant que des experts signalent, avec une certaine satisfaction, que, malgré les difficultés rencontrées, le nombre d'ouvrages d'édition publiés en Afrique augmente d'année en année.

N'allons cependant pas conclure que tout ce qui touche aux problèmes de l'édition en général et de l'édition scientifique et technique en particulier, ne relève que du seul fait de l'économie. Des facteurs de caractère social, politique et psychologique entrent aussi en ligne de compte et exercent, dans bien de cas, une influence plus grande que les facteurs économiques classiques (coût de la main d'œuvre et des matériaux) sur l'industrie de l'édition. C'est ce que nous nous proposons d'étudier dans ce second paragraphe.

## 1.2. PROBLEMES SOCIAUX, POLITIQUES, EDUCATIFS DE L'EDITION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Dans l'intérêt du public et du leur propre, il est nécessaire aux éditeurs de défendre les causes associées à l'éducation, à l'alphabetisation de la collectivité dont ils veulent assurer l'édition.

### 1.2.1. Le public des lecteurs de l'information scientifique et technique.

Il ne peut y avoir industrie d'édition que si le nombre de lecteurs est suffisant. Dans beaucoup de pays Africains, l'insuffisance du nombre de lecteurs constitue un obstacle sérieux à l'essor de l'édition scientifique et technique. A quel public donc est destinée l'édition scientifique et technique en Afrique ?

#### 1.2.1.1. Élèves et enseignants du second degré

Nous estimons que le premier public à qui les ouvrages scientifiques devraient être destinés est constitué par les élèves et enseignants de l'enseignement du second degré. Notre choix n'a pas été arbitraire. En effet nous avons jugé utile d'écartier de notre champ d'étude les élèves de la maternelle, du primaire et du premier cycle du second degré, non pas à cause du peu d'intérêt qu'ils représentent pour l'édition mais nous avons estimé que ces enfants étant encore au stade de simples récepteurs, de simples initiés à qui on apprend des éléments de base pour toute forme de connaissance, eu égard que les maîtres, instituteurs et professeurs à ce niveau, ont aussi besoin de se tenir au courant de l'évolution de la science et de la technologie. Mais le seul fait que ces élèves attendent tout de leurs éducateurs suffit à justifier notre choix.

Par contre les élèves du second degré reçoivent déjà un enseignement plus diversifié où une place privilégiée est réservée à la formation du jugement, à la formation professionnelle. Il semble déjà nécessaire au second degré d'accorder une

priorité aux livres de sciences appliquées et surtout aux manuels techniques. Au secondaire enfin il devient ~~à~~ indispensable de fournir des ouvrages appropriés aux professeurs. Il devient particulièrement urgent de donner aux professeurs des informations sur l'évolution de la science et de la technologie.

#### 1.2. 1. 2. L'enseignement supérieur

Le second public intéressé par l'édition scientifique est l'enseignement supérieur. En effet dans l'enseignement supérieur, les manuels de cours doivent être complétés par des ouvrages de référence et des textes de lecture complémentaires, qui sont indispensables à un enseignement supérieur complet. La fourniture de ces ouvrages peut avoir d'importantes répercussions sur le développement national en permettant à tel ou à tel étudiant de découvrir des perspectives nouvelles ou d'orienter ses recherches dans une nouvelle direction. Alors qu'on parle d'étudiants, il serait de bon ton de prendre en considération l'existence dans les pays africains :

d'une catégorie d'étudiants dits "libres". Ceux-ci ne sont pas officiellement inscrits à l'université mais s'instruisent par leurs moyens afin de préparer un examen universitaire ou d'obtenir de l'avancement dans leur profession. Comme ils ne peuvent suivre les cours ni participer aux travaux de laboratoire, ils ont encore plus besoin de manuels que les étudiants ordinaires.

#### 1.2. 1. 3. L'enseignement extra-scolaire

Le troisième public qui aura besoin de l'information scientifique et technique est le monde extra-scolaire. En effet aux fins de l'éducation extra-scolaire il faut produire des manuels d'une extrême variété : coopératives, agriculture, élevage, santé, nutrition etc... Et ces livres sont destinés aux personnes désirant entretenir ou améliorer leurs compétences techniques. Ces personnes sont à la quête des ouvrages susceptibles d'applications pratiques car c'est la perspective d'améliorer leur si-

situation économique et sociale qui les incite à lire.

#### 1.2.1.4. Universitaires et cadres des entreprises

Le dernier public qui nous intéresse enfin c'est évidemment les universitaires, professeurs, chercheurs et cadres supérieurs des entreprises. En effet tout comme le professeur ou le chercheur, "l'ingénieur ne peut figer ses connaissances, il doit se tenir au courant des derniers développements de la science, ainsi que toutes les nouveautés techniques et économiques. Bien plus, l'essai, l'expérimentation au laboratoire, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne sont que des cas particuliers, privilégiés de la recherche. Le plus souvent, l'expérience ne peut s'acquérir que dans l'application réelle. Seule la publication permanente des résultats et la comparaison entre problèmes similaires par voie de recherche documentaire, permet de progresser face à des situations en perpétuelle évolution"(2)

Les problèmes liés à l'édition et concernant ces différents groupes se situent à des degrés divers. Nous tout de suite qu'à ce niveau le problème d'alphabétisation ne se pose plus, puisque rendu à l'enseignement secondaire, l'élève du second degré qui se situe au bas de notre échelle, n'est plus un analphabète. Il a d'autres problèmes que celui du savoir lire. Ce qu'on pourrait se demander c'est quel genre de livres lit-il ? où les trouve-t-il ? Bref il s'agit de savoir le genre de livres scientifiques édités en Afrique.

#### 1.2.2. Quels livres éditent en Afrique dans les domaines scientifiques et techniques ?

"Les livres font les époques et les nations, comme les époques et les nations font les livres.". Cette maxime de Jean-Jacques AMPERE, auteur d'une célèbre "Histoire de la littérature au XIX<sup>e</sup> siècle" pourrait très bien s'appliquer à l'Afrique. En effet les livres édités en Afrique ont connu, de par leurs caractéristiques et qualité, les mêmes fluctuations que l'histoire de ce continent. Pour ce qui relève des états issus de l'ancien colonialisme

domaine colonial français au sud du Sahara, l'organisation et la mise en valeur du potentiel scientifique et technique national est très récent.

Avant les indépendances ces pays ne disposaient que de quelques imprimeries indispensables à la publication des administrations coloniales et des missions catholiques et protestantes [Journal officiel, Bibles etc...]. Les seules publications sur l'Afrique étaient le fait des "chercheurs", anciens gouverneurs (de la Forêt, Cornevin etc...), d'explorateurs (Brazza, Monteil), d'ethnologues et sociologues (3). Les seuls instituts de recherche étaient ceux hérités de la métropole qui jouaient en même temps le rôle d'éditeurs : INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE NOIRE (<sup>1</sup>I.F.A.N.) ou OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER (O.R.S.T.O.M.)

En 1947, cependant, fut créée à Paris, sous l'initiative d'ALIOUNE DIOP, une maison d'édition : "Présence Africaine" dont le but principal était de "faire connaître les œuvres littéraires africaines ; il s'agissait eux somme d'un projet militant" de la petite diaspora intellectuelle africaine émigrée en France. Ses ouvrages tel que "Nations Noires et Cultures" de CHEIK ANTA DIOP se situent dans le vaste mouvement de protestation de l'élite africaine face au nihilisme dans lequel l'Afrique, "terra incognita", était plongée. Une fois les indépendances acquises, la maison changea de politique. Elle se tourna à revitaliser les cultures africaines en éditant des contes, issus de la tradition orale, des romans etc... Actuellement "Présence Africaine" couvre un vaste champ de collections : Romans, poésie, théâtre, essais, ethnologie, sociologie, économie, droit, Religion etc... "Présence Africaine est sans doute la plus importante maison d'édition quant au nombre et au prestige des titres. On lui reproche cependant son électisme en ce sens

qu'elle ne prône aucune idéologie, le militant d'hier a perdu de son enthousiasme. Par ailleurs le fait qu'elle soit installée à Paris, lui est reproché par certains qui y voient un obstacle à son épanouissement.

Plus près de nous, en 1963, le "Centre de littérature évangéliques" (Editions CLE) fut fondé à Yaoundé (Cameroun) sous l'initiative des Eglises protestantes. Son but était alors de favoriser l'élosion d'une littérature africaine générale et religieuse par les Africains au lendemain des indépendances. Mais très tôt les Editions débordaient ce cadre original et créèrent des collections s'adressant à des types de public différents :

- La Collection : "Etudes et documents Africains" s'adresse aux africanistes et chercheurs.
- La Collection : "Point de Vue" permet aux intellectuels africains de s'exprimer. Elle regroupe les essais.
- La Collection : "Romans, Récits, Nouvelles" s'adresse déjà à un public plus élargi, mais assez avancé dans l'étude et la compréhension de la langue française.
- La Collection : "Pour Tous" s'adresse à ceux qui savent juste lire.

En outre les Editions-CLE font des traductions de l'Anglais en français et édитent même des publications bilingues. Au début de leurs activités elles faisaient des tirages variant entre 2000 et 5000 exemplaires pour 60 titres par an. Actuellement les tirages sont fixés à partir de 5000 exemplaire.

En 1972 les "Nouvelles Editions Africaines" (NEA) ont été créées sous l'initiative sénégalaise. Les Ivoiriens s'y associent avec cinq autres maisons d'édition françaises dont Hachette constituait le plus grand investisseur. Leurs publications furent d'abord orientées vers les livres scolaires en raison de la rentabilité de ce secteur [30.000 à 50.000 exemplaires].

Ensuite elles se tournèrent vers la littérature générale avec environ 50 titres par an pour un tirage maximum de 3000 exemplaires par titre.

“Alors que les autres maisons d'édition africaines s'adressaient à des cadres ou tout au moins à des africains ayant passé le baccalauréat, nous voulions toucher les écoliers du secondaire, les ‘petits fonctionnaires’ tel est le but défini par le directeur des Éditions ABC (Afrique-Biblio-Club) et assigné à son établissement. Nées en 1974 ces éditions se sont lancées dans la production des livres très populaires d'où des collections telles que : “Grandes figures Africaines” ou encore “Histoire générale de l'Afrique” dirigées par les professeurs historiens Ibrahim BABA KAKE et ELIKIA M'BOKOLO.

Les Éditions Jeune-Afrique (JA) de même que celles de l'UNESCO méritent d'être évoquées ici. Et si, au départ, les éditions JA se sont spécialisées dans la présentation (“Guide d'aujourd'hui”), on note ces derniers temps un certain réel penchant à publier des ouvrages dont les contenus ont une portée élevée telle l'“Encyclopédie de l'Histoire Africaine”, les AFRICAINS (12 volumes) ou encore le “Grand Atlas du continent Africain”, “Le Maroc face aux impérialismes : 1415-1956.” L'UNESCO attache aussi une grande importance à l'édition. Elle publie trois catégories de livres : - les ouvrages de référence (INDEX Thématique, bibliographies) - les ouvrages destinés aux spécialistes et les œuvres “grand public”. Elle projette de publier une “Histoire Générale d'Afrique” en 8 volumes avec l'appui des historiens aussi prestigieux que le voltaïque Ki-ZERBO, le Nigérien K.O DIKÉ, le Malien HAMPATE-BÁ etc...

Que peut-on conclure de tout ceci ? Il apparaît clair que ce sont surtout les manuels scolaires et de vulgarisation qu'on édite en Afrique et parmi ces ouvrages

la littérature et l'histoire ont une place de choix. Cette attention accordée aux ouvrages scolaires note une tendance. En effet la population scolaire en Afrique a connu une très forte augmentation. D'après les statistiques de l'UNESCO les scolarisés de nombreux dans 44 pays Africains entre 1960 et 1972 sont passés de 17,8 millions à 37,6 millions, soit un accroissement annuel de 6,5% et d'après les prévisions des experts de l'Unesco, il y aurait vers 1985 64 millions d'Africains qui fréquenteront le primaire, le secondaire et un quart de millions feront des études supérieures. Le prix des bons marchés en perspectives pourra que le pouvoir d'achat des familles Africaines qui est l'un des plus faibles au monde, augmente et que les livres soient adaptés aux réalités Africaines.

Dans ce beau tableau nous constatons, à notre regret, que très peu d'ouvrages touchant les sciences exactes, appliquées, les techniques agricoles etc... sont signalés. Déjà la conférence des Etats Africains sur le développement de l'éducation en Afrique (mai 1961), tenue à Addis-Abeba avait ressenti le danger d'un tel écueil. Voilà pourquoi elle a recommandé d'inscrire au programme de l'enseignement secondaire l'étude intensive des sciences naturelles et des mathématiques, de faire une plus large place à l'enseignement technique et agricole et d'orienter, dans les établissements universitaires, quelque 60% des étudiants vers les matières scientifiques et techniques et 40% seulement vers les lettres et sciences humaines. (4)

Pour mettre en pratique cette politique on devrait remanier beaucoup des ouvrages scientifiques et techniques utilisés dans le secondaire afin de les adapter aux réalités Africaines.

### 1.2. 3. Les problèmes linguistiques

La langue dans laquelle sont éditées les publications est un problème majeur dans tout pays qui n'est pas seulement d'ordre pratique mais qui touche aussi aux notions de régionalisme, de nationalisme, d'identité culturelle. En Afrique francophone la question de langue est liée à l'emprise culturelle de l'ex-puissance coloniale qui faisait assurer l'enseignement et l'édition presque exclusivement dans la langue française et adoptait une attitude de condescendance envers les langues nationales, jadis appelées "langues vernaculaires" avec tout ce que cela a de péjoratif pour peu qu'on sache que vernaculaire vient du mot latin "Vernaculus" qui veut dire "à claire".

On a prétendu que l'Afrique n'étant pas constituée que d'une "mosaïque" de langues sans lieus aucun entre eux, le français serait la langue unificatrice au niveau national et régional.

"La langue du colonisateur apparaissait comme le plus efficace des moyens de cohésion des ethnies et d'administration des territoires." (5). Conséquence : on a non seulement imposé le français comme langue d'administration et d'enseignement, mais encore on a défendu tout usage de la langue nationale. Cette politique fut aussi appliquée dans l'édition.

En effet les éditeurs craignaient d'investir dans des ouvrages en langues autochtones qui risquaient de ne pas s'écouler rapidement. À cela on a donné la raison selon laquelle la forme écrite de certaines langues et leur orthographe des vocables pourtant très courants étaient douteuses, ou encore l'alphabet de certains autres langues était difficilement adaptable aux machines à composer modernes. On trouve une autre objection dans les pays où coexistent quelques langues majeures et un grand nombre de langues de moindre diffusion et où la langue étrangère est comprise de l'élite intellectuelle, on préfère donc éditer en cette

la langue et ce d'autant plus que prévaut l'argument selon lequel les étudiants entrant à l'université doivent posséder la maîtrise complète de la langue qu'ils vont utiliser dans leurs œuvres de cours.

Ces arguments qui militent en faveur de l'édition en langue étrangère ont à prendre et à laisser. En effet contre eux on peut objecter des arguments de poids en faveur des langues africaines. Beaucoup de linguistes pensent ainsi que l'enfant doit apprendre à lire dans sa langue maternelle. Ils estiment que l'acquisition simultanée d'une langue étrangère et de l'art de lire est trop nuisible aux progrès scolaires de l'enfant. Selon eux donc, et nous partagerons leur avis, tout enfant devrait apprendre à lire dans sa langue maternelle qui devrait être sa langue d'instruction au moins pendant les premières années de sa scolarité. Et cette étude devrait continuer au fur et à mesure que l'enfant avancera dans ses études.

#### 1.2. 4. Problèmes politiques

L'existence d'une industrie de l'édition saine et efficace est subordonnée à la façon dont le gouvernement conçoit la place de l'information en général et de l'information scientifique et technique en particulier dans la société et notamment ses rapports avec le développement économique. Et autant donne les conséquences qu'elle peut avoir sur l'économie de l'édition, la position du gouvernement envers celle-ci revêt une importance déterminante et ce quelque soit l'état d'avancement de ce développement économique général du pays.

Le rôle joué par le gouvernement est évidemment très direct ou du moins très visible pour ce qui est des achats d'ouvrages par les organismes officiels ou institutions subventionnées par le gouvernement. Parmi ces dernières il faut compter les écoles, les établissements d'enseignement supérieur

et les universités, les organismes de recherche, les instituts techniques, les programmes de formation ainsi que les bibliothèques de tous ordres. Enfin l'influence du gouvernement se fait aussi sentir dans les tarifs postaux des livres et les droits de douane pour l'importation du papier et autres fournitures d'impression. Nous ne saurons arrêter l'énumération des problèmes liés à l'édition sans évoquer celui du personnel. Nous avons jugé de le mettre dans ce paragraphe. Nous n'y reviendrons plus dans le problème de diffusion mais nous avons tenu à signaler dès à présent la nécessité pour le gouvernement de former des ressortissants nationaux dans le domaine de l'édition en général et de spécialisations qui s'y rattachent en offrant des bourses. Car c'est souvent regrettable que de nos jours les éditions Africaines soient encore dirigées par des expatriés.

Somme toute l'édition Africaine en général et scientifique et technique en particulier souffre à de degrés divers, d'une grave pénurie de livres, pénurie allant parfois jusqu'à une véritable famine et freinant de façon considérable le développement économique, social et culturel. Les principaux obstacles au développement de l'édition locale sont, comme nous venons de le faire étudier, le coût de la production intellectuelle (droits d'auteurs, acquisition des copyrights, financement de la traduction), le coût de fabrication (équipement matériel et papier) et la formation professionnelle. En attendant de pouvoir satisfaire eux-mêmes leurs besoins, les pays Africains sont contraints, pour faire face à une demande intérieure qui va croissant avec la généralisation de l'enseignement et du progrès de l'alphabetisation, de recourir aux apports extérieurs. Cela entraîne pour eux une charge financière d'autant plus lourde que d'importants frais de transport s'ajoutent au coût des livres et que des paiements doivent être effectués en devises. En outre les ouvrages importés sont loin de toujours répondre aux aspirations de

leurs peuples, alors que les auteurs nationaux, qui sont souvent amenés à se faire publier à l'étranger parce qu'ils ne sont pas insérés dans le circuit économique local de l'édition, seraient à même de faire face à la plus grande partie de leurs besoins. Les apports extérieurs ne peuvent donc être que des palliatifs temporaires et non des remèdes à la pénurie des livres. Qu'ils soient commerciaux ou qu'ils prennent le caractère d'une assistance bilatérale ou multilatérale, les échanges internationaux doivent être conçus comme une forme de coopération et non comme une entreprise économique et culturelle dont l'effet serait en fin de compte de gêner ou d'étouffer la production locale (6).

---

## CHAPITRE DEUXIÈME:

# PROBLÈMES DE DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE.

“Le plus important à savoir d'une chose, c'est l'endroit où elle peut être trouvée quand on la cherche.” (Hubert SPENCER)

## CHAPITRE DEUXIÈME : PROBLÈMES DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

La diffusion de l'information scientifique et technique est à la fois l'affaire des chercheurs, des éditeurs et des organismes de diffusion tels que les laboratoires, les centres de documentation, les bibliothèques universitaires et de grands établissements scientifiques. Cependant cette diffusion de l'information, comme nous l'avons déjà vu pour l'édition, connaît en Afrique francophone des problèmes qui puisent leurs racines dans le passé colonial.

On nous reprocherait peut-être de toujours fonder nos problèmes sur une époque somme toute révolue. Et au moment où sur toutes les tribunes internationales on parle de plus en plus d'"amitié franche et égalité entre les peuples", notre souci de tout justifier par le passé nous vaudrait le qualificatif d'anti-progrèsiste. L'historien n'est ni un prophète, ni un voyant, il scrute le passé mais <sup>et</sup> un passé qui explique le présent et <sup>en</sup> projette dans le futur. L'état actuel de l'information en Afrique francophone ne saurait donc être évoqué sans qu'on se réfère au passé dont elle est l'héritière avec tout ce que cela entraîne comme conséquences : inadaption des structures, manque des informations, insuffisance des infrastructures, manque de personnel qualifié. Ce sont justement ces lacunes que nous nous proposons d'étudier dans ce second chapitre.

### 2. 1. LES INTERMEDIAIERS DE LA DIFFUSION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

#### 2. 1. 1. Les Bibliothèques, les dépôts d'archives, les centres de documentation

##### 2. 1. 1. 1. les Infrastructures

Les bibliothèques, les centres de documentation et les dépôts d'archives qui existent à l'heure actuelle dans les pays africains francophones ont été pour la plupart créés à l'époque coloniale, ces différents organes étaient alors ~~destinés~~ pour la plupart annexés à des instituts de recherches de la métropole (ORSTOM, IFAN). D'après un <sup>aux affaires étrangères</sup> dépliant publié en 1976 par le secrétariat d'état français, intitulé : "Le livre en Afrique et Madagascar", on donne le chiffre de 1500 organismes qui accueillent et diffusent l'information en Afrique parmi lesquels on cite les bibliothèques des centres culturels français ou mixtes, les bibliothèques nationales et régionales, les foyers et centres culturels, les maisons des Jeunes, ~~et~~ les bibliothèques universitaires, les établissements spécialisés, etc... Ce bilan, à première vue <sup>est</sup> plausible mais très vite on perd de son enthousiasme quand on lit cette déclaration de Lester ASHEIM (7) :

"Trop de collections de livres qui n'ont encore servi à aucun chercheur, trop de murs extérieurs cachant des intérieurs non encore terminés, trop de rayonnages fermés à clef, trop de fichiers qui sont beaucoup plus une énigme qu'un guide pour l'usage, trop de machines qui ne fonctionnent pas faute de pièces de rechange introuvables sur place ou de personnel qualifié, trop d'ouragés de référence tout neufs qui n'ont jamais été consultés, trop de collections de périodiques avec d'importantes vides au milieu ou dont les abonnements ont cessé à des dates coïncidant dans les deux cas avec l'interruption ou la cessation d'un programme d'assistance technique étranger"

Un vrai cri d'alarme ! mais qui se situe aux antipodes de la large diffusion de 1500 organismes dont on nous a parlé plus haut et qu'on trouve "tant dans les villes principales

.../...

que dans les villages les plus éloignés des capitales ? Il nous vient alors une question en idée, celle de savoir exactement de quoi on parle quand on donne le chiffre de 1500 organismes de diffusion.

En effet avant les indépendances les seules bibliothèques qu'on trouvait en Afrique francophone sont des bibliothèques administratives des gouverneurs coloniaux ; celles utiles à la communauté des expatriés ou d'instituts de recherche (centres Orstom et IFAN) et celle des établissements d'enseignement supérieur. À côté de ces grandes bibliothèques on a ouvert des petites salles de lecture, des cercles et foyers culturels, des maisons de jeunes. Tous ces unités documentaires étaient alors gérées par un personnel expatrié.

Les nouveaux Etats qui venaient d'accéder à l'indépendance ne se préoccupaient pas dans un premier temps d'organiser leur propre réseau de bibliothèques, de centres de documentation ou de dépôts d'archives. D'autres priorités s'imposaient : alphabétisation des masses, développement des infrastructures industrielles, etc... Les Bibliothèques et, centre de documentation et dépôts d'archives, longtemps considérés comme improductifs à moyen terme, furent ignorés par les législateurs et planificateurs. On se contentait d'entretenir ce qui existait sur place et dans un second temps on transforma la bibliothèque administrative de l'adis en "bibliothèque territoriale". Ensuite celle-ci fut transférée aux organismes scientifiques tels que l'IFAN et l'ORSTOM. Elles devinrent par la suite des bibliothèques nationales dites de "conservation, d'étude et de lecture publique" alors qu'en fait elles étaient réservées à un public restreint de quelques chercheurs européens et "évolués" Africains.

Quant aux autres bibliothèques qu'on cite parmi les 1500 organi-  
.../000

mes, il ne s'agit que de quelques cellules privées dont les centres culturels des Ambassades constituent le meilleur exemple, vrai reflet de la "mission civilisatrice et trice faisante" de la métropole. Les Etats-Unis donnent le ton avec la création en 1947 d'une "United States Information Service Library" à Monrovia (Liberia), exemple suivi bientôt au Kenya (1949) et au Ghana (1955). La France ne veut pas être de reste et ouvre son premier centre en 1958 à Dakar. De puis lors les autres pays ont suivi l'exemple. Il faudrait également que les Etats indépendants se décident à assumer leurs responsabilités.

Les premières tentatives d'organisation de l'information scientifique et technique et la création des infrastructures nationales sont postérieures à 1960. Les plus anciennes remontent à 1965 lors de la création des premières universités avec son corollaire la création des bibliothèques universitaires. Celles-ci constituent à l'heure actuelle des unités documentaires importantes en matière d'information scientifique et technique. Mais on déplore souvent le fait que les besoins des bibliothèques universitaires africaines en matière d'ouvrages scientifiques et techniques présentent une caractéristique commune liée à leur situation de pays sous-développés. Des manuels indispensables aux étudiants et des livres nécessaires aux chercheurs sont absents des bibliothèques ou ne peuvent être acquis par un public aux moyens financiers réduits.

En ce qui concerne les bibliothèques nationales, à l'exception de quelques pays qui ont leurs propres bâtiments, elles sont pour la plupart logées dans de bâtiments exigus et non fonctionnels, souvent hérités d'autres services nationaux. Leur rôle de conservation n'est pas assuré faute d'un personnel, de locaux et d'un budget suffisant et d'un dépôt légal.

La Bibliothèque scolaire, quant à elle, est en général purement et simplement confondue avec le local où on

.../...

entrepose des ouvrages scolaires destinés à être distribués aux élèves durant l'année pour les besoins de l'enseignement. Elles se résument en de simples armoires à livres dont la clef est le plus souvent détenue par le surveillant général et l'intendant de l'établissement soucieux avant tout de les soustraire aux dépradateurs que sont les élèves.

Il en va de même des centres de documentation rattachés à certains organismes ou sociétés industrielles. Il nous rappelle cette réponse d'un stagiaire à la question si dans la société où il a fait son stage - et par n'importe quelle société, une société nationale d'investissement qui a sous sa tutelle plus de 70 sociétés à superviser - il exerçait un centre de documentation : "... les revues et périodiques, et de très bons, sont stockés dans des armoires qui se trouvent dans la salle de réunion, armoires dont la concierge garde les clefs." Voilà à quoi se réduisent les documentalistes dans certains pays africains, des concierges.

Quant aux dépôts d'archives, sauf rare exception, sont restés ce qu'ils ont toujours été, des hangars ou des abris de fortune où l'on entasse des papiers qui ne servent plus à rien, faute de pouvoir les garder ailleurs. Inutile d'évoquer ici les risques énormes de pertes et de détérioration liés à de telles conditions de conservation et au climat pour le moins favorable à la conservation du papier. À ces faits nous pourrions ajouter le vandalisme auquel ont été assujetties nos archives à la veille des indépendances. Tout ce qui était jugé utile a été emporté. Et c'est à peine si les demandes de restitution de ces documents par les historiens africains et notamment par le directeur de l'Unesco sont prises en considération.

## 2.1.1.2. Le personnel scientifique et technique en Afrique noire francophone

Jusqu'à une date relativement récente presque tout le personnel de l'information scientifique et technique au niveau de la direction était composé d'expatriés. A l'heure actuelle ils le demeurent sous forme d'assistance technique. Seuls les postes intermédiaires étaient généralement occupés par les Africains ayant pour la plupart reçus une formation sur le tas.

Le personnel de l'information scientifique et technique relève d'une profession dont l'utilité et la valeur n'ont ~~jamais été~~ <sup>jamais été</sup> reconnues tant au niveau du public qu'au niveau de ceux qui étaient chargés de la planification des ressources humaines. Il n'était pas nécessaire d'investir dans la formation d'une telle catégorie de travailleurs. Pouvait être bibliothécaire, documentaliste ou archiviste qui le voulait, l'essentiel était d'aimer les livres et les poussières. Et jusqu'à cette date en Afrique ceux qui travaillent dans ces "alcôves de bouquins vermoulus pour bons hommes chauves", d'après les mots de Rimbaud, n'ont guère plus de crédit.

Cette ignorance dévalorisante de la profession, ajoutée à la pénurie générale des cadres, caractéristique des pays en voie de développement en général et de l'Afrique en particulier font qu'à l'heure actuelle tout ou presque tout est à faire dans ce domaine. La création d'écoles de formation en Afrique [Il existe une maintenant dans toute l'Afrique noire francophone à Dakar : l'EBAD école de bibliothécaires, archivistes et documentalistes : Niveau baccalauréat], la prise de conscience de certains responsables, la naissance d'associations professionnelles sont néanmoins des signes encourageants pour l'avenir de la profession dans le continent. Cependant le chemin à parcourir est encore long et il faudra encore beaucoup de patience, de lutte, d'efforts pour et de campagnes

d'information pour amener les pouvoirs publics à accorder aux personnels de l'information scientifique et technique des statuts qui leur conviennent, des avantages matériels que ces fonctionnaires sont en droit d'attendre au même titre que les autres travailleurs des autres secteurs de la vie nationale.

## 2.2. Les Barrières Commerciales

Comme nous l'avons dit plus haut au chapitre premier, l'Afrique importe encore 75% des ouvrages édités à l'étranger et comme tout article commercialisé, il existe une taxation, des frais de transport, des majorations des prix qu'il faut payer et qui à la longue risquent de gêner la diffusion normale et à temps de l'information.

### 2.2.1. Les taxations et mesures de contrôle

En Afrique, comme dans les autres régions en voie de développement, il est souhaitable que les livres, de quelle que nature soient-ils, soient de haute qualité et d'un prix de revient aussi bas que possible. Ce qui suppose, entre autres, une réduction sensible ou la suppression des droits d'importation, taxes à la vente, et autres mesures restrictives qui frappent le commerce du livre. Vouloir que les livres échappent à certaines restrictions économiques, c'est inévitablement les mettre en concurrence avec les autres produits. S'ils peuvent prétendre à un traitement de faveur, c'est qu'ils jouent un rôle capital dans le développement national et dans la préservation de l'héritage culturel et des connaissances humaines dans la libre circulation des idées.

Bien que très peu de pays africains appliquent l'accord de l'Unesco pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique et technique, beaucoup respectent cependant l'esprit de cet accord exonérant les livres importés de droits de douane et autres redevances.

### Raisons

Les ~~objets~~ qui gêneent en Afrique l'importation et l'exportation des livres tiennent moins au régime douanier et fiscal qu'à la pénurie des devises étrangères. Plus un pays Africain se développe, plus ses besoins de devises dépassent ses disponibilités. Il lui faut donc réglementer ses dépenses à l'étranger, d'où le contrôle des importations de plus en plus serré ; même les exportations sont soumises à ces mesures restrictives. La suppression de ces restrictions, solution prônée par l'UNESCO, tient à l'adhésion de tous les Etats du monde à l'accord de l'Unesco pour l'imposition des objets de caractère éducatif, scientifique et culturel de 1950.

### 2.2.2. Frais de transport et majoration des prix

Les frais de transport tendent également à freiner la circulation des livres. Les Éditeurs étrangers essaient de réduire les frais de publication de manière à maintenir les prix des livres destinés à l'Afrique à un niveau aussi bas que possible. Cependant même si ces livres sont moins chers en Afrique que dans d'autres régions, ils ne sont pas pour autant à la hauteur la portée de l'Africain moyen dont le revenu moyen est de 200 dollars environ. Les frais de transport maritime majorent de 10 à 15% et à l'intérieur du continent le coût du transport par route peut égaler celui du transport maritime. Ainsi lorsque le livre parvient au centre de distribution, le prix s'en trouve majoré entre 20 et 30% par ces frais supplémentaires.

### 2.3. Problèmes de traductions

Le marché de la documentation scientifique et technique se heurte actuellement au problème de la langue de publication. Déjà en 1963, selon un rapport de l'Unesco, près de 60% de la documentation scientifique était rédigée en langue anglaise. Actuellement ce pourcentage doit avoir

augmenté. La taille du marché anglophone, la puissance des entreprises américaines et des maisons d'édition s'ajoutent à l'importance des crédits mis à la disposition de la recherche américaine pour constituer des facteurs déterminants de la supériorité de la langue anglo-saxonne. De plus en plus les chercheurs européens sont amenés à publier en Anglais dans les revues anglo-saxonnes soit directement soit après traduction afin d'avoir des chances plus grandes d'acquérir une audience internationale. Quand on s'imagine donc que l'Afrique francophone importe plus de 75% de ses ouvrages scientifiques de la France, on se rend effectivement compte que cette tendance à tout angliciser constitue un obstacle sérieux pour l'Afrique francophone qui devra désormais investir dans la traduction. Or l'un des grands obstacles qu'on rencontre dans nos pays francophones c'est la pénurie des traducteurs pleinement qualifiés.

#### 2.4. Les "Collèges invisibles"

En Afrique, soit à cause de l'inadéquation des infrastructures documentaires soit à cause du manque de personnel, la tentation est parfois grande pour les utilisateurs de l'information scientifique et technique de se constituer en petits groupes de travail, en "collèges invisibles", gardant jalousement et scrupuleusement tout ce qui leur tombe sous la main empêchant ainsi la diffusion normale de certaines informations. On a souvent vu dans des bibliothèques universitaires des professeurs confisquer pendant une année académique des ouvrages cadrant avec leur enseignement mais qui auraient pu être utilisés par les étudiants pour compléter leurs cours. De même on a souvent vu des étudiants en groupe de douze emprunter tour à tour le même ouvrage l'empêchant ainsi de sortir de leur cadre. Ces espèces de "collèges

"invisibles" en gestation constituent un obstacle sérieux pour la diffusion de l'information dans une région où déjà les "bons" ouvrages sont souvent rares.

Somme toute les problèmes de distribution de l'information scientifique et technique sont aussi importants que ceux de la production. A l'intérieur des pays les points de diffusion (Bibliothèques universitaires, centres de documentation, laboratoires etc...) sont très peu nombreux, mal équipés et mal gérés. Conséquence : très peu d'utilisateurs sont touchés par cette information. Au-delà des frontières la diffusion de l'information est entravée par des obstacles matériels et économiques (difficultés et coûts de transport) ou législatifs (droits et taxes à l'importation) qui ne peuvent être surmontés que dans le cadre d'une politique concertée des pays intéressés. (8)

---

CHAPITRE TROISIÈME:

PERSPECTIVES DE L'INFORMATION  
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET  
ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE NOIRE  
FRANCOPHONE.

“On ne sait en ce monde ce qu’ap-  
portera l’instant (prochain),  
Comprends, ô mon âme, que demain  
n’appartient à personne.”

(MAHATMA GANDHI)

## CHAPITRE TROISIÈME : PERSPECTIVES DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Le tableau que nous venons de peindre sur l'édition et la diffusion de l'information scientifique et technique en Afrique Noire francophone est, somme toute, un tableau triste. quelques esprits, peu avertis, seraient donc tentés de considérer la situation comme irrécupérable, vouée à la déchéance. Tant s'en faut ! Tant il est vrai, selon les mots de René Rimond, que la "reconnaissance des obstacles fait partie de l'étude d'un sujet" ou encore, comme le dit le vieil adage, il faut prendre du recul pour mieux sauter. Voilà pourquoi dans ce troisième chapitre nous nous proposons, à la lumière des obstacles déjà énoncés, de poser quelques jalons sur l'élaboration d'une édition scientifique et technique adaptée aux réalités locales et sur la diffusion globale et selective de celle-ci.

Nos propositions sont d'autant plus fondées que, avant nous, d'autres, et pas des moindres, n'y avaient déjà pensé, déployés et continuent à déployer des efforts sur la promotion de l'édition scientifique et de sa diffusion aux niveaux national, régional et international. Nous citerons pour mémoire L'UNESCO qui, par son programme NATIS, œuvre pour la promotion des infrastructures nationales en matière de documentation, bibliothèques et archives, ou par son programme UNISIST, travaille à l'élaboration d'un système mondial d'information scientifique et technique. C'est le cas aussi de plusieurs autres institutions spécialisées des Nations-Unies, telles la CNUCED, l'UPU, et le GATT qui, en association avec l'UNESCO, visent à faciliter l'acquisition

... / ...

et la distribution de certains matériels de caractère éducatif, scientifique et culturel parmi lesquels figurent les livres et les publications. C'est le cas du PNUD qui contribue actuellement au financement de quatre projets nationaux du livre. Tous ces exemples nous incitent et à juste titre qu'il y a de l'espérance à l'horizon et cet espoir est d'autant plus justifié que déjà certains gouvernements africains semblent saisir l'importance d'un système national d'information scientifique et technique dont ils créent les textes législatifs.

### 3.1. Promotion des politiques et plans nationaux d'information scientifique et technique

Nous n'aurons pas longtemps là-dessus; toutes les conférences, tous les colloques, les nombreuses missions des experts de l'UNESCO et autres institutions en font le premier objectif de leurs programmes d'activités. Nous estimons comme eux que l'élaboration d'une politique nationale d'information constitue la base sans laquelle tout le reste n'aurait lieu en matière d'information. Cela nécessite donc qu'il y ait des textes légitimant l'organisation de l'information scientifique et technique. En effet c'est le texte qui légitime les activités d'un système d'information en ce sens qu'il prévoit définitif fonction bien précises du système, lui confère un établissement public dans l'organigramme du gouvernement et dont il dépend. C'est le texte qui définit le champ d'action du système. Mais le texte de création à lui seul ne suffit pas, il faut encore que son exécution soit effective.

Malheureusement nous constatons souvent qu'il y a loin du dire au faire en ce sens que l'établissement supérieur auquel est rattaché le système se montre très souvent réticent ou, pire, nous le mot, "chicane"

quand il s'agit de débloquer les crédits nécessaires à la création des infrastructures (bâtiment, matériel etc...) ou de recruter un personnel qualifié qui lui coûteraient assez cher dans son budget, préférant récupérer des vieilles bâties, ou un matériel à la limite moyenâgeux ou un personnel à la formation douteuse.

Nous estimons donc qu'il appartient aux ressortissants nationaux avec le concours de certaines institutions internationales de faire saisir aux autorités compétentes la nécessité de financer les plans et services d'information scientifique que des textes auront au préalable créés. Pour ce faire il importe, non pas de rappeler le texte mais surtout d'en user de tact et de diplomatie soit par des contacts personnels, soit par la publicité et le dialogue.

Certains pays africains francophones ont déjà saisi l'importance de ceci et ont arrêté des textes instituant un système national d'information scientifique et technique. C'est le cas, par exemple, de la République Unie du Cameroun qui, par décret présidentiel N° 65/LF/-5 / en date du 22 mai 1965, a créé un "Office National de la Recherche Scientifique et Technique" (ONAREST). Dans son article 2 le décret fixe les objectifs de l'établissement. Il s'agit de :

- 1° "Orienter, coordonner et contrôler la recherche "sur toute l'œuvre de la République Unie du Cameroun
- 2° "susciter et faciliter les recherches scientifiques et techniques destinées à promouvoir le "développement économique et social de l'nation
- 3° "poursuivre l'exécution de ces recherches et "dans la mesure du possible dans ses propres "laboratoires, de réunir les collections, de constituer une documentation scientifique et de procéder à la publication des travaux de recherche.

4° "assurer au nom du gouvernement la liaison  
"avec les organismes scientifiques étrangers et internationaux

5° "assurer la formation des chercheurs et techniciens  
"nécessaires à l'accomplissement de sa mission."

Un autre décret présidentiel N°74/538 du 6 juillet 1974 portant application du décret N°65/LF/5 a été arrêté. Et le 16 mars 1976 l'ONAREST se voyait réorganisé avec un 6<sup>e</sup> attribut ajouté aux cinq premiers :

6° "enregistrer les procédés techniques sous forme de  
"dépôts de brevets et licences auprès des organismes  
"compétents pour le compte de la République Unie du  
"Cameroun ainsi que de négocier ceux-ci en vue de  
"leur exploitation." (9)

L'ONAREST a sous sa tutelle 5 instituts spécialisés

- l'Institut de Recherches agricoles et forestières (IRAF)
- l'Institut de Recherches Zootecniques (IRZ)
- l'Institut de Recherches Médicales et d'étude des plantes médicinales (IRMPM)
- l'Institut de Recherches sur les techniques, les industries et le sous-sol (IRTSS)
- l'Institut de Sciences humaines (ISH).

Chaque institut a fait l'objet d'un arrêté particulier et dispose des centres, des laboratoires de stations et d'unités de Recherches. En outre l'ONAREST entretient avec l'Université du Cameroun des rapports particuliers qui doivent "confier à la recherche une unité d'action".

Actuellement tous ces instituts fonctionnent et il y a lieu d'espérer que les autorités compétentes de l'ONAREST sauraient mettre à profit ces textes.

Un autre exemple nous vient du Sénégal qui,  
.../...

par décret du gouvernement en date du 11 décembre 1973, a créé la "Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique" (D.G.R.S.T.). Le texte stipule :

"Définir notre politique nationale d'information scientifique revient à orienter nos efforts de Recherche et d'information scientifique et technique de façon à disposer des moyens techniques et de déterminer les conditions socio-économiques de réalisation de nos objectifs de développement" (10)

Et dès Mai 1974 la D.G.R.S.T organisait la première réunion d'une Commission Nationale de la documentation et de l'information scientifiques et techniques instituée par le premier ministre. Pour le délégué à la Recherche scientifique et technique, cette institution était un préalable à toute politique nationale de planification scientifique et technique. Actuellement les dispositions de cette politique sont mises en place par décision du gouvernement respectivement les décrets n° 77 272, complétant le décret n° 75 246 du 27 janvier 1976 portant organisation de la D.G.R.S.T et n° 77 291 du 14 avril 1977 créant le Centre National de documentation scientifique et technique (CNDST) et la commission nationale de la documentation scientifique.

Ces deux exemples du Cameroun et du Sénégal constituent pour nous des preuves vivantes sur la prise de conscience sans cesse croissante des autorités supérieures africaines sur le rôle que l'information scientifique peut jouer dans le processus du développement économique et social des pays. D'autres ont sans doute suivi les exemples camerounais et sénégalais. Et nous sommes convaincus que l'idée a pris racine et grandit. Les nombreuses missions de experts d'organis-

mes internationaux telles que l'UNESCO dans des pays africains en vue de la création des systèmes nationaux d'information scientifique rend notre conviction de plus en plus plausible. Nous citerons à titre d'exemples le Rapport du "projet de création d'un système national d'information scientifique et technique au Zaire" à l'issue de la mission accomplie par M. André DEWEZE du 2 août au 25 septembre 1976, ou encore celui de M. J.P. Polinière sur la "situation et besoins des systèmes nationaux d'information en science et technologie - Burundi - Kenya - Ouganda - Rwanda - Tanzanie - Zambie". Nous osons seulement espérer que si ces projets ne sont pas <sup>encore</sup> transformés en réalités, il le seront incontinent. Venons en maintenant aux perspectives de l'édition et de la diffusion proprement dites.

### 3.2. Perspectives de l'édition Africaine

#### 3.2.1. Les facteurs favorables à l'édition africaine

En Afrique l'édition semble être appelée à un heureux développement grâce à certains facteurs. Tout d'abord on constate que la création de nouvelles entreprises d'édition n'est généralement soumise à aucune réglementation restrictive. Devient éditeur qui en a les moyens financiers et humains suffisants. Ensuite les droits de propriété littéraire des auteurs et des éditeurs sont généralement bien protégés par la loi. Enfin le versement aux auteurs des droits qui leur reviennent n'est soumis à aucune restriction et ne fait l'objet d'aucune retenue au titre de l'impôt sur le revenu.

#### 3.2.2. La formation professionnelle

Parmi les mesures qui pourraient encourager la production des livres et autres documents en Afrique, la

formation professionnelle revêt un intérêt privilégié. En effet une formation est nécessaire dans toutes les branches de l'industrie de l'édition, celle-ci comprend non seulement la production des documents, mais aussi le travail créateur de l'auteur, de l'illustrateur, du directeur de publication et de l'imprimeur et un bon livre ou une bonne publication est le résultat de la coordination entre toutes ces phases de sa fabrication (rédaction, préparation de la maquette, illustration, impression, etc...)

### 3.3. Nécessité de la co-édition

Dans le domaine de l'édition il y a deux méthodes pour ce qui est de la politique des prix de vente de documents. La première consiste à faire de faibles tirages mais des prix élevés car l'éditeur pense que ses ouvrages ne pourront se vendre de façon massive quelles que soient les circonstances, il se résoud donc à publier des éditions à petits tirages et à pratiquer par conséquent des prix de vente élevés afin d'atteindre son seuil de rentabilité. Cette méthode est généralement utilisée dans le cadre des ouvrages scientifiques et techniques. La seconde méthode consiste à faire de gros tirages et des prix de vente bas. En effet l'éditeur accepte une très faible marge bénéficiaire par exemplaire mais en raison d'un immense chiffre de vente son profit est de loin supérieur à tout ce qu'il pourrait attendre de la première méthode.

Or en Afrique, le grand problème est que l'éditeur scientifique et technique ne pourra pas faire une édition de masse à cause du petit nombre de son public. Seule la copublication semble appropriée pour résoudre ce problème. C'est ainsi, par exemple, qu'une première forme de coédition consisterait à ce que deux ou plusieurs éditeurs scientifiques coopèrent à la fabrication d'un même ouvrage, bien

que celui-ci sera diffusé sous leur nom respectif dans deux ou plusieurs pays différents. Ils auront au préalable signé un accord sur la répartition des droits relatifs à la vente en dehors de leurs pays respectifs. Soit l'un pourrait se charger de la fabrication et vendrait ses "feuilles" aux autres, soit chacun ferait imprimer sa propre édition, l'éuteur original et son auteur recevant des droits des autres. Cette méthode, il est vrai, présente de très grands avantages quand tous ces pays ont une langue commune. Mais il n'en demeure pas moins qu'elle semble contenir de belles promesses pour des éditions communes en plusieurs langues.

Une autre méthode de coédition consiste à la coordination de politiques d'investissements (capital, formation, rédaction, etc...) entre les éditeurs étrangers et les maisons d'édition nationales ou privées autochtones. Tel est le cas des NEA (nouvelles éditions africaines) qui coéditent avec Edicef<sup>et NATHAN</sup> à partage égal des investissements des résultats la plupart de leurs ouvrages scolaires. Et chacun semble y trouver son compte. Pour les NEA, « sans coédition nos activités se réduiraient à un quart de ce que nous faisons. Nous bénéficions en outre de l'expérience technique indispensable à l'élaboration d'ouvrages aussi spécialisés que les livres scolaires. ». De l'autre côté Nathan et Edicef ne sont pas mécontents non plus. Ce sont eux qui prennent en charge la réalisation et l'impression des documents. (11)

En conclusion nous pouvons dire que si l'Afrique continue d'importer une grande partie des livres dont elle a besoin, mais avec les quelques tentatives de création d'éditions appuyées sur des conditions favorables, il ya a lieu d'espérer que l'Afrique un jour

exposera suffisamment des ouvrages édités sur place et intégrera ainsi le circuit d'échanges international en matière de livres.

### 3.4. Les perspectives de la diffusion

#### 3.4.1. Rôle des intermédiaires de la diffusion scientifique: le cas privilégié des bibliothèques universitaires

Bien que la diffusion de l'information scientifique et technique soit l'affaire à la fois des chercheurs, des éditeurs des laboratoires, des centres de documentation, des grands établissements scientifiques et des bibliothèques universitaires, ces dernières semblent y jouer un rôle privilégié. En effet, sans diminuer aucunement le rôle joué par les enseignants, il est indéniable que dans de nombreuses régions africaines, démunies de toute infrastructure traditionnelle de distribution, la bibliothèque universitaire constitue le seul relais possible entre les universitaires, les éditeurs et les étudiants.

Mais qui dit bibliothèque dit aussi bibliothécaire, ce qui presuppose une formation professionnelle. Si des efforts ont déjà été entrepris par certains pays et organismes offrant des bourses de formation, il faudrait encore accentuer l'aide pour doter ces bibliothèques de cadres compétents.

Afin de pallier le manque criant de manuels indispensables aux étudiants et nécessaires aux chercheurs dans les bibliothèques, il serait de bon goût qu'on commence par informer plus complètement les universitaires sur la production en langue française au moyen d'informations régulières, normalisées et complètes. Pour ce faire la mise sur pied d'un fichier de tous les universitaires africains francophones serait l'outil indispensable à cette meilleure communication. Rapidement informés de nouvelles publications et en possession d'une bibliothèque

graphie sélective les bibliothécaires, les enseignants seraient enfin en mesure de choisir les ouvrages qu'ils souhaiteraient acquérir et de guider judicieusement le choix des étudiants.

Si on ajoute à ces moyens l'envoi par les éditeurs aux bibliothèques centrales des Universités concernées d'un exemplaire gratuit de chacune de leurs nouveautés, on permettrait aux universitaires des pays Africains - notamment par l'exposition des ouvrages reçus par la bibliothèque - de compléter leurs informations en "visualisant" les livres qu'ils désirent acquérir. (12).

Les prix des ouvrages scientifiques et techniques étant déjà très élevé dans les pays d'origine, on rechercherait la possibilité de diminuer par tous les moyens le prix de base de ces volumes. Des solutions immédiates existent (éditions spéciales à prix réduit réservées aux pays en voie de développement, remises exceptionnelles, etc...), mais encore faudrait-il que les éditeurs aient le désir réel d'aider ceux qui ont plus que quelconque besoin de littérature scientifique et de développer ainsi les habitudes de lecture des étudiants.

Mais les pays Africains ne doivent plus se contenter d'être des "consommateurs passifs" d'une littérature importée. Par la co-rédaction et l'adaptation, ils doivent dès lors participer à l'élaboration des ouvrages qui leur sont destinés. Celle-ci pourrait être facilitée par la création des presses universitaires locales, embryons de centres d'édition universitaire, qui permettraient aux chercheurs et aux étudiants de réaliser la publication de leurs travaux et de leurs thèses. Ces presses universitaires assureraient ainsi la diffusion de certains travaux scientifiques africains. (12)

.../...

Nous avons vu plus haut que certains pays Africains appliquaient déjà les dispositions de l'accord de l'UNESCO de 1950 sur l'impostation d'objets de caractère éducatif, scientifique et technique et par conséquent ils avaient supprimé toutes les taxes gravant le livre. Il serait cependant urgent que les autres y adhèrent. Les Etats devraient aussi assouplir les entraves administratives qui ralentissent souvent la distribution et une intervention auprès des compagnies aériennes en vue d'obtenir une réduction des coûts de transport du livre scientifique serait la bienvenue.

#### 3.4.2. Recommandations du séminaire sur l'édition scientifique et technique de langue française tenu à ABIDJAN (Côte d'Ivoire) en 1972.

En octobre 1971 s'était tenu à Orléans (France) une rencontre qui avait pour objet d'examiner les formules propres à améliorer les conditions de la création, de la diffusion des ouvrages scientifiques et techniques de langue française. Il est apparu toute fois que de nombreux problèmes spécifiques aux pays en voie de développement en général et à l'Afrique en particulier ne trouvaient pas de solutions dans les résolutions votées à Orléans.

C'est pour cette raison que l'"Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française" (AUPELF), en liaison avec le "Comité International de Liaison Université-Edition (CILUE)", a organisé fin 1972, à l'université d'Abidjan (Côte d'Ivoire) un séminaire qui rassemblait une soixantaine d'universitaires, bibliothécaires, enseignants, chercheurs, éditeurs, libraires venus de 22 pays de langue française d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe.

Le but de cette rencontre était d'examiner et de ... / ...

tenter de résoudre les problèmes spécifiques et urgents qui se posent à ces pays et de promouvoir l'édition et la diffusion des travaux de leurs universitaires. Informer les universités africaines et autres sur la production des éditeurs des pays de l'ancien français, recenser les besoins prioritaires en ouvrages et matériels scientifiques et informer les éditeurs, examiner les moyens et tenter de faire les besoins, tels étaient les grands thèmes proposés aux participants.

Nous aurions aimé avoir le compte-rendu final de ce séminaire. Hélas ! il n'en a rien été. Toutefois dès Janvier 1973, informés sur cette conférence, nous avons écrit à la bibliothèque centrale de l'université d'Abidjan pour qu'on nous fasse parvenir un exemplaire. Jusqu'à aujourd'hui, notre doléance est restée lettre morte et les quelques recommandations ci-dessous mentionnées ont été tirées d'un bref résumé de ce séminaire dans la revue "INTERSTAGES": Bulletin de liaison édité à l'intention des anciens stagiaires et stagiaires en formation et techniques de diffusion, N° 92, Bruxelles, nov. 1973 pp 10-15. Nous citons dans l'intégralité ces recommandations car elles constituent un exemple type de propositions que nous aurions souhaité figurer dans ce travail. Le résumé dit :

"Afin de répondre rapidement et efficacement aux besoins et préoccupations des Universités de langue française d'Afrique, que les travaux du séminaire ont confirmés, les participants recommandent que :

1° les éditeurs d'ouvrages scientifiques et techniques et les organismes de promotion intéressés adressent un exemplaire gratuit de toute nouveauté à la bibliothèque centrale des Universités des pays en voie de développement, à charge pour celle-ci d'organiser l'exposition des livres reçus.

2° Le fichier de tous les enseignants et chercheurs

.../...

des universités francophones dont l'élaboration a été mise à l'étude par le comité International de liaison Université-Edition (CILUE) soit réalisé dans les meilleurs délais.

3° Le CILUE se penche sans tarder sur le problème de la normalisation des informations adressées par les éditeurs aux Universités

4° L'enquête entreprise par l'AUPELF, en collaboration avec l'Université d'Abidjan, sur les besoins quantitatifs et qualitatifs des Universités des pays concernés en matière d'ouvrages d'enseignement général, d'enseignement spécialisé et de recherche soit poursuivie et complétée afin notamment de déterminer précisément les ouvrages dont la traduction sera nécessaire.

5° Une action concertée des organismes-gouvernementaux et de l'AUPELF soit entreprise en vue de la formation et du perfectionnement professionnel des éditeurs, libraires, bibliothécaires et autres techniciens du livre Africains et asiatiques

6° Des formules d'édition et de distribution tels que livres de poche, éditions spéciales permettent de proposer aux usagers Africains et asiatiques des ouvrages à bas prix

7° L'AUPELF suscite des actions concertées en vue de la création de centres audio-visuels régionaux en Afrique et en Asie

8° Les presses universitaires internationales, qui ont déjà fait l'objet d'une recommandation du Séminaire d'Orléans, soient créées dans les plus brefs délais par l'AUPELF

9° Dans le cadre des activités de coopération technique qu'assumerait les presses universitaires internationales

... / ...

tionnelles, une aide spécifique soit envisagée permettant la création des presses d'université locales ou régionales et de librairies universitaires sur le campus.

10° Une Caisse Internationale du livre universitaire soit créée sur l'initiative de l'AUPELF, afin notamment de financer l'impression, dans les meilleures conditions, et la diffusion la plus large des thèses et autres travaux scientifiques des universitaires africains et asiatiques, ainsi que pour soutenir les publications scientifiques des Universités d'Afrique et d'Asie.

11° L'AUPELF s'attache à faire mieux connaître et diffuser en Occident, notamment par le Causal des Universités, les œuvres littéraires et scientifiques anciennes et contemporaines de l'Afrique et de l'Asie.»

Enfin les participants au séminaire d'Abidjan ont adressé un appel insistant et pressant aux Etats, à l'AUPELF et aux autres instances nationales ou internationales pour que priorité soit donnée à l'équipement des bibliothèques et à la satisfaction des besoins en matière de livres et de périodiques scientifiques et techniques, moyens de développement et de progrès.

#### 3.4.3. Coopération Régionale et Internationale

De nos jours la conjoncture économique et sociale nécessite plus que jamais une coopération aux niveaux régional et international. Il serait donc de bon ton que, l'information scientifique et technique qui est un facteur non négligeable dans le processus de développement économique et social d'un pays ou d'un continent, s'intègre dans cette coopération. L'Unesco, à travers son programme UNISIST dont l'objectif principal est de mettre sur pied

... / ...

un système mondial d'information scientifique et technique, encourage particulièrement cette coopération. Mais avant d'entrer dans le cadre de ce programme UNISIST, il devait y avoir au préalable un système national d'information et c'est ce que l'Unesco a prôné dans son programme NATIS (promotion des bibliothèques, archives et centres de documentation au niveau national). Les deux programmes devraient ainsi complémentaires car il s'agit dans un premier temps de créer au niveau national des infrastructures de diffusion de l'information scientifique et dans un second temps d'élargir les activités de celles-ci à un niveau régional ou international.

Dans son Groupe V, l'UNISIST prévoit une assistance aux pays en voie de développement et se propose de mettre sur pied des projets pilotes régionaux afin de rechercher les moyens efficaces de relier les services d'information scientifique existant dans diverses régions et constituer ainsi des réseaux opérationnels. Une importance particulière devrait donc être accordée aux informations relatives aux pays dont les conditions sont semblables dans les disciplines scientifiques et techniques relatives aux sciences de la vie : Biologie, Agriculture, élevage, Santé publique, etc... C'est dans cet ordre de pensée que dans son assemblée tenue à Dakar en 1974, la Conférence des ministres et des Etats membres africains chargés de l'application de la Science et de la Technologie au développement (CASTAFRICA),

"Considérant que l'UNESCO a lancé le programme UNISIST destiné à faciliter le libre échange de l'information scientifique et technique dans le monde, recommandait dans sa résolution 13 que, avec l'aide de l'UNESCO, les Etats membres Africains encouragent et facilitent le libre échange de l'information sci-

scientifique et technique entre pays du continent et avec le reste du monde."(13) Par ailleurs dans sa résolution 14, CAS-TAFRICA reconnaissait l'importance des échanges d'idées entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche, " si l'on veut que ces résultats soient efficacement utilisés dans l'intérêt des économies nationales, recommandait que : des structures de concertation soient mises en place dans les pays Africains pour assurer l'utilisation optimale des résultats de la recherche "(13)

C'est dans cette optique que l'OMVS (organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal), regroupant plusieurs pays de l'Ouest Africain ayant des problèmes communs a été créée. En outre le CNDST (centre national de documentation scientifique et technique) se voulait coopérer avec le centre national de documentation du Maroc et est le correspondant des systèmes internationaux d'information et de documentation scientifique et technique tels que UNISIST-UNESCO - CARIS-FAO - SIR-PNUE.

Avec CARIS (système d'information sur les Recherches agronomiques en cours) le CNDST participe à la rédaction des répertoires sur les institutions de recherche agricole, sur les chercheurs et programmes de recherches.

Un autre exemple de coopération régionale nous vient du Cameroun où, par suite des conférences internationales du MAB (Man and Biosphère) et du PNUE (programme des Nations-Unies pour l'environnement) en 1975 et celle de Nairobi (KENYA) en 1976, un projet de création d'un centre régional de documentation regroupant les pays tropicaux de la forêt humide, a été lancé. Après enquête d'un expert en 1978 et accord du gouvernement Camerounais, une commission permanente a été établie. Le projet deviendra effectif dès 1980. La liste pourrait s'allonger inde-

.../...

finement avec des exemples qui nous montrent que l'Afrique sa d'ores et déjà saisi l'importance de la coopération en matière du transfert de l'information scientifique.

#### 3.4.4. Formation des utilisateurs de l'information scientifique

Si les problèmes d'édition et de diffusion de l'information scientifique ont constitué pour la priorité de cette étude, il n'en demeure pas moins que ces problèmes tendent vers une seule et même finalité, celle <sup>de</sup> faciliter le travail de l'utilisateur de l'information scientifique (enseignant, chercheur, étudiant, cadre d'entreprises etc.). En effet on a constaté que les scientifiques, dans le sens le plus général, consacraient en moyenne 20 à 25% de leur temps de travail à chercher les documents le plus pertinents. Le fait de ne pas trouver à temps l'information peut retarder une prise de décision ou une recherche. (14) Il est donc souhaitable que les organes de diffusion de l'information mènent une action d'information et de formation pour faire connaître à tous les utilisateurs potentiels les moyens mis à leur disposition. Nous n'insisterons guère plus là-dessus puisque le sujet est ~~à~~ étudié par un de nos collègues de promotion.

#### 3.5. L'informatique documentaire : nécessité ou futilité pour l'Afrique Noire francophone d'aujourd'hui?

Dans les pays industrialisés l'automatisation a été introduite dans les bibliothèques à des fins bibliothéconomiques et documentaires car il est apparu que les techniques de l'informatique pouvaient être appliquées aux grandes étapes de la Recherche documentaire tels que le stockage, la recherche rétrospective, la diffusion selective etc... Par ailleurs il est apparu simultanément deux phénomènes importants. D'un côté on s'est aperçu que le volume d'information et de documentation croissait de façon "exponentielle" au point qu'on a qualifié le phénomène

d' "explosion documentaire" (15). C'est ainsi qu'on estime que chaque année il ya une progression de 5 à 6% d'information scientifique. En effet il y avait en 1850 une centaine de revues scientifiques, 50 ans après il y en avait 10.000, en 1970 ce chiffre passait à 100.000 et en 1978 il y avait en 10.000.000 documents scientifiques. D'autre part dans le domaine informatique on assistait à une "véritable révolution électronique" en ce sens que l'informatique devenait un outil essentiel de planification économique et sociale en permettant d'exploiter un grand nombre de données, de construire des modèles, de contrôler l'exécution des programmes et projets. D'où la tentation d'appliquer à l'informatique le traitement de l'information et de la documentation. Ceci aurait permis d'une part d'alléger les formes traditionnelles du travail et de fournir, d'autre part, des sous-produits évolués capables de décharger le personnel des bibliothèques des tâches fastidieuses et répétitives. Mais le développement des techniques informatiques et documentaires, bien loin de répondre à cet appel, a suscité des intérêts et besoins nouveaux, qui se sont traduits par des sophistications parfois excessives. L'informatique documentaire était considérée plus comme un outil de recherche que de gestion. (16)

Ou se pose donc, comme Raymond Autrac, la question de savoir si "l'informatique documentaire ouvre un accès nouveau à la diffusion des connaissances et par là au progrès" et avec lui nous répondrons : "les présomptions sont sérieuses" (17). En effet lorsque le volume de découvertes s'accroît si vite, lorsque les publications sont si nombreuses, il apparaît évident que le chercheur <sup>seul</sup> ne peut être au courant de tout ce qui est produit, il se partage les rôles avec son équipe. Lorsque les plus grandes bibliothèques, gérées traditionnellement, ne permettent plus la recherche rapide et exhaustive, il devient urgent qu'elles se dotent de catalogues informatisés. Lorsque les bibliothèques, par les réseaux

et les systèmes documentaires, apportent leur concours jusqu'au laboratoire, au bureau d'études, au cabinet de travail où l'étudiant, l'ingénieur ou le chercheur peuvent identifier les articles de revues ou les ouvrages. Lorsque l'utilisateur peut identifier ce qui lui est utile et l'obtenir là où il en a besoin, après avoir parcouru ses index ou interrogé son terminal d'ordinateur, nous disons: oui, l'informatique documentaire est un accès au progrès. Et effectivement au sein des pays développés, l'information scientifique et technique s'est accrue considérablement au cours des dernières années. C'est un résultat de la révolution industrielle ou, devrions nous dire, de la "révolution électronique." Par ailleurs l'importance du marché de l'information, en quantité et en qualité, les exigences de la compétition, l'abondance des publications, constituent les causes essentielles de cette explosion de l'informatique documentaire. Mais pour les pays en voie de développement et pour l'Afrique francophone en particulier quelles raisons militeraient-elles pour l'informatique documentaire ?

Quelles perspectives s'ouvrent-elles à l'informatique documentaire lorsque les recherches entreprisées par les pays africains sont peu connues, faute de publications ? Quel avenir lorsque les études de valorisation de leurs ressources, produites déjà pour une audience limitée, restent dispersées et sont souvent perdues si leur utilisation est différée ? Quel avenir lorsque la pauvreté de leurs bibliothèques et de leurs systèmes documentaires ne leur ouvre pas accès aux connaissances du reste du monde ? Quelles perspectives lorsque la communauté scientifique Africaine, ayant fait, par la force des choses, appel à des techniciens expatriés, avant et après leur indépendance, ne se trouve pas bénéficier des informations de ces techniciens étrangers qui les ont échangées avec leur communauté d'origine ?

... / ...

La réponse qui vient tout de suite à l'esprit est : "inutile" et les espoirs sont infimes. Mais n'est-ce pas faire preuve de résignation, de désespoir et de pessimisme ? La reconnaissance des difficultés d'un problème ne constitue-t-elle pas déjà une étape vers la résolution du problème ?

L'utilisation de l'informatique en général et de l'informatique documentaire en particulier pourrait effectivement jouer un rôle déterminant dans le processus de développement socio-économique des pays Africains. En effet comme nous l'avons déjà dit plus haut, elle constitue, d'une part, un outil essentiel de planification en ce sens qu'elle permet d'exploiter un grand nombre de données, d'autre part elle fournit le moyen d'améliorer les conditions de gestion des entreprises et administrations de toute nature dans des pays où précisément le manque de personnel qualifié et le manque d'expérience suffisante se posent en obstacles à la modernisation. Elle accroît, aufin, les chances qu'ont les pays non industrialisés de réussir à créer des systèmes de production qui, tout en contribuant à la satisfaction de leurs besoins, leur permettent d'aborder les marchés mondiaux avec une compétitivité suffisante.

Mais pour que cela se réalise effectivement, il est indispensable d'accroître le nombre et la qualification du personnel compétent. Il s'agit donc, non seulement de créer les enseignements nécessaires et de mettre à la disposition des Universités ou entreprises des ordinateurs répondant aux besoins, il faut aussi habiter les étudiants, les enseignants et chercheurs à s'en servir. Quant aux techniques d'utilisation et notamment l'informatique documentaire, elles doivent être bien connues. Etant donné que de nos jours ces techniques d'utilisation ne posent pas trop de problèmes majeurs, la formation du personnel de cette catégorie n'est pas plus difficile que la formation dans d'autres disciplines spécialisées. Il faudrait donc que cette catégorie de travailleurs soit

... / ...

formée et envoyée dans des écoles de bibliothéconomie ou de documentation car comme le disent Donna R. Dolan et Michael C. KREMIN : « Seules les écoles de bibliothéconomie enseignent la théorie de la recherche en couvertement » (18)

« Malheureusement, renchérit SARA T. KADEK, les écoles de bibliothéconomie ne s'efforcent pas de couvrir les besoins professionnels, elles enseignent sur des positions d'un monde qui évolue rapidement. » (19) En effet l'informatique est un domaine qui évolue très rapidement et l'échange intensif des connaissances entre spécialistes et utilisateurs est indispensable pour éviter que les enseignements théoriques et pratiques ne soient rapidement dépassés.

Devant le courant de l'informatisation des tâches documentaires, l'Afrique ne doit pas être de reste pas plus qu'elle ne doit suivre aveuglément le mouvement. Il lui faut faire la part des choses compte tenu des coûts considérables du matériel d'automatisation et des reticences qu'ont les autorités administratives à débloquer les crédits nécessaires à l'achat de ce matériel. Il s'agit donc pour les organes d'information scientifique de transformer, dans un premier temps, les formes traditionnelles des unités documentaires, de les organiser manuellement de telle façon que le jour où il y aura enfin les crédits nécessaires, l'automatisation trouve une structure de base facilement adaptable. Et déjà en Afrique certains pays, comme le Sénégal et la Côte d'Ivoire pour ne citer que ces deux là, ont automatisé certains de leurs centres de documentation et bibliothèques. C'est le cas aussi du Cameroun qui se propose d'utiliser, dans le Centre régional de documentation MAB (cf p. 47) le logiciel ISIS. Il est encore tôt de faire un bilan mais le mouvement est irréversible. Il s'agit pour nous africains d'aujourd'hui de créer des centres de documentation et bibliothèques efficaces et fonctionnels là où il n'y en

.../...

a pas, devront-ils être encore manuels. Pour ce faire il devient urgent que les autorités gouvernementales, seules compétentes à la législation des organes d'information et au financement des travaux de création et de fonctionnement de ces organes, comprennent le rôle que l'information scientifique et technique bien structurée peut apporter au développement socio-économique des pays Africains. Il incombe cependant aux spécialistes de l'information scientifique et technique d'en faire prendre conscience aux pouvoirs publics.

---

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Tous les pays d'Afrique noire francophone font une place croissante à la science et à la technologie dans leurs programmes d'éducation. Mais cette évolution n'a été possible qu'aux niveaux secondaire et universitaire où l'enseignement est dispensé en français et où l'on utilise des manuels rédigés dans cette langue. Mais si l'enseignement scientifique n'est dispensé qu'en langue étrangère, quelle serait alors l'action des sciences sur la communauté et notamment sur les agriculteurs qui constituent les trois quart de la population active africaine? Nul doute qu'elle ne serait que négligeable. Or l'efficacité des sciences et de leurs applications à des secteurs économiques d'importance capitale comme l'agriculture, l'industrie, les transports etc... dépend de la diffusion des principes et pratiques scientifiques dans la société entière. Pour que l'agriculture de subsistance puisse se transformer en un système de production organisé de façon scientifique et rentable, il est indispensable que les techniques agricoles modernes soient exposées dans une langue que les agriculteurs comprennent.

Quelle que soit donc la bonne volonté des étrangers et des institutions supra-nationales il nous semble que les problèmes locaux requièrent des solutions locales. Aussi en matière d'édition et de diffusion de l'information scientifique, seuls les spécialistes du domaine (éditeur, imprimeur, bibliothèque, librairie, illustrateur etc...) sont en mesure, pour peu qu'ils aient une "vision de l'intérêt national," de définir des objectifs d'intérêt national ...)

et de déterminer les moyens propres à les atteindre.  
C'est ainsi que des livres de sciences élémentaires bien rédigés et bien illustrés peuvent constituer, en agriculture par exemple, un moyen efficace d'initier les enfants et nouveaux alphabétés aux principes scientifiques. Les pays africains ont besoin urgentement des ouvrages de cette catégorie rédigés en langues africaines, et ils doivent accorder une grande importance au matériel de lecture concernant l'agriculture, la santé publique, le développement des communautés rurales et la formation industrielle et artisanale.

---

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. nous tenons la plupart de ces notions de la brochure de Mr. Gates C. Smith Jr.: "Les problèmes économiques de l'édition des livres dans les pays en voie de développement." Paris : Unesco, 1977 (collection : Etudes et documents d'information. n° 79)
2. Moren BETOUT : formation des utilisateurs de l'information scientifique et technique dans les Universités et grandes écoles  
mémoire présenté à l'INTD - 1977 p. 14.
3. AMOUGHE-MBA Pierre  
et GANDAHO Pascal - Réflexions critiques sur le livre et la lecture en Afrique Noire ex-française.  
Note de synthèse en vue de l'obtention du diplôme supérieur de bibliothécaire  
- Villeurbanne, 1976 p. 5.
4. La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives - Unesco (coll : Etudes et documents d'information N° 56. 1969. p. 36
5. (Jacques) CEILLARD , LE MONDE du 6 avril 1971
6. Comprendre pour agir : l'Unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis demain.  
Paris : Unesco , 1979 p. 139
7. Directeur des Bureaux des Relations internationales de l'American library association dans un rapport publié en 1966 après la visite de quelques bibliothèques africaines  
.../...

- cité par AHOUGHE-HBA op. cit p. 16.
- 8- Comprendre pour Agir : l'unesco face aux problèmes d'aujourd'hui et aux défis de demain - op.cit. p. 139
- 9- La Recherche scientifique et technique au Cameroun Texts organiques (version française). Yaoundé : ONAREST-[s.d], pp. 1-16.
- 10- OMAR DIOP - la politique Nationale d'Information Scientifique et Technique au Sénégal  
in : La Revue de l'AuPELF, Juin 1978. p. 135
- 11- Françoise Hubscher - le dur métier d'édition scolaire en Afrique in : Jeune Afrique N° 933 - 22 nov. 1978 pp 45-49
- 12- Séminaire régional sur l'édition scientifique et technique de langue française  
in : INTERSTAGES N° 92 Nov 1973. p.11.
- 13- DATA cite' par OMAR DIOP, op. cit. pp 137-138
- 14- Horen BETOUT. op cit p. 15
- 15- ANDERLA (G.) " L'information en 1985 : une étude prévisionnelle des besoins et de ressources  
 Paris: OCDE, 1973.
- 16- Pierre Pelou - la Recherche documentaire automatisée au service des bibliothèques  
in : B.DetM n°66 1<sup>er</sup> trim. 1977.
- 17- Raymond AUBRAC - les pays en voie de développement et l'information scientifique et technique  
in : Revue de l'AuPELF - Juin 1978 - p 221.

- c'est nous qui traduisons le texte ci-dessus :
18. "Only library schools teach the theory behind on-line searching." in On-LINE, vol 3, N°2 April 1979 p.13
19. "Unfortunately, library schools have not changed to meet the needs of the professionals, they are training for positions in today's fast moving world."  
in : On-Line, vol 3, N°2, April 1979 p.61.

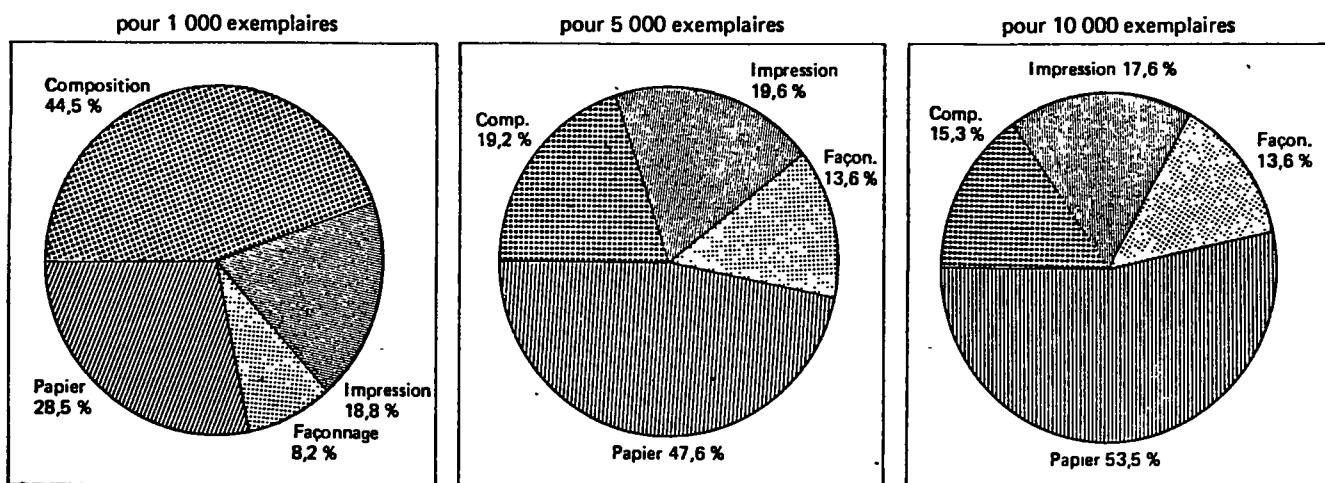
# *ANNEXES*

Tableau 1

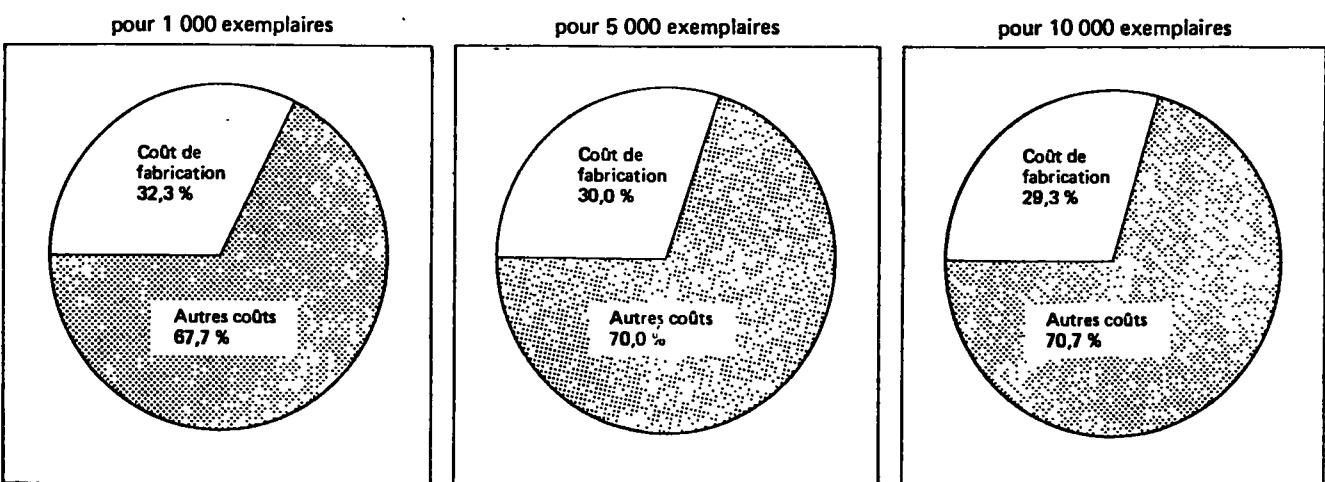
**LES COMPOSANTES DU COUT DE FABRICATION**  
 (en pourcentages du coût total de fabrication)

	pour 1 000 exemplaires	pour 5 000 exemplaires	pour 10 000 exemplaires		pour 1 000 exemplaires	pour 5 000 exemplaires	pour 10 000 exemplaires
<b>COMPOSITION</b>							
Asie	41,0	17,8	10,4	FACONNAGE	Asie	8,6	12,9
Amérique latine	46,4	30,6	23,3	Amérique latine	6,9	11,0	14,3
Moyen-Orient	42,9	17,6	11,9	Moyen-Orient	9,4	16,6	18,0
Afrique	55,2	29,2	19,0	Afrique	6,7	12,9	14,2
Toutes régions	44,5	19,2	15,3	Toutes régions	8,2	13,6	13,6
<b>IMPRESSION</b>							
Asie	18,0	16,5	15,9	PAPIER	Asie	32,4	52,8
Amérique latine	23,4	21,8	20,9	Amérique latine	23,3	36,6	43,1
Moyen-Orient	17,5	13,1	12,0	Moyen-Orient	30,2	52,7	58,1
Afrique	19,6	26,0	25,6	Afrique	18,5	31,9	41,2
Toutes régions	18,8	19,6	17,6	Toutes régions	28,5	47,6	53,5

**Diagramme 1**  
**REPARTITION DU COUT TOTAL DE FABRICATION (Toutes régions)**  
 (en pourcentages)



**Diagramme 2**  
**COUT DE FABRICATION ET AUTRES COUTS (Toutes régions)**  
 (en pourcentages du prix de vente)



1) Tirés du rapport de *Datus C SMITH Jr*  
*Les problèmes économiques de l'édition des livres*  
*dans les pays en voie de développement.*  
*(Collection : Etudes et documents d'information)*  
*N° 79. UNESCO, 1977 p. 14*

ANNEXES II tiré du rapport de Satus C SMITH Jr  
 Les problèmes économiques de l'édition  
 des livres dans les pays en voie de développement  
 (Collection : Etudes et documents d'information)  
 N° 79. UNESCO, 1977 - p. 15

Tableau 2

## ELEMENTS DU COUT DE FABRICATION EN POURCENTAGES DU PRX DE VENTE

	pour 1. 000 exemplaires	pour 5. 000 exemplaires	pour 10. 000 exemplaires
<b>COMPOSITION</b>			
Asie	12, 9	4, 9	2, 8
Amérique latine	15, 1	9, 5	7, 1
Moyen-Orient	17, 4	5, 2	3, 7
Afrique	21, 8	9, 5	6, 3
Toutes régions	15, 1	6, 9	4, 6
<b>IMPRESSION</b>			
Asie	4, 7	4, 2	3, 8
Amérique latine	5, 7	5, 2	5, 1
Moyen-Orient	7, 0	3, 9	3, 6
Afrique	8, 1	7, 7	8, 2
Toutes régions	5, 7	5, 0	4, 5
<b>FACONNAGE</b>			
Asie	2, 7	3, 8	4, 2
Amérique latine	2, 0	3, 2	3, 5
Moyen-Orient	3, 1	5, 0	5, 6
Afrique	8, 0	4, 4	4, 6
Toutes régions	2, 6	4, 1	4, 3
<b>PAPIER</b>			
Asie	10, 3	15, 5	17, 0
Amérique latine	5, 6	9, 0	10, 2
Moyen-Orient	11, 5	15, 6	17, 2
Afrique	8, 0	11, 6	15, 2
Toutes régions	8, 9	14, 0	14, 9
<b>COUT TOTAL DE FABRICATION</b>			
Asie	30, 6	28, 4	27, 8
Amérique latine	28, 4	26, 9	27, 8
Moyen-Orient	39, 0	29, 7	30, 1
Afrique	40, 8	33, 2	34, 3
Toutes régions	32, 3	30, 0	29, 3

ANNEXES III (1)

Tableau 3

67

## DIMINUTION DU COUT DE FABRICATION PAR EXEMPLAIRE

(en unités de monnaie locale)

	pour 1.000 exemplaires	pour 5.000 exemplaires	pour 10.000 exemplaires
Asie	100	54	47
Amérique latine	100	45	38
Moyen-Orient	100	55	45
Afrique	100	49	41
TOUTES REGIONS	100	51	44

Tableau 3-A

## DIMINUTION DU COUT DE FABRICATION PAR EXEMPLAIRE

(en unités de monnaie locale)

	pour 1.000 exemplaires	pour 5.000 exemplaires	pour 10.000 exemplaires
Pays non industrialisés (Toutes régions)	100	51	44
Pays très industrialisés	100	29	21

Tableau 4

## COMPOSITION : COUT COMPARATIF DES DIFFERENTS SYSTEMES

	Linotype ou monotype	Dactylographie	Composition manuelle	Photo- composition
	%	%	%	%
Asie	100	74	103	209
Amérique latine	100	57	175	172
Moyen-Orient	100	68	141	374
Afrique	100	69	107	206
TOUTES REGIONS	100	69	119	231

1/ Tires du rapport de Satus C. SMITH Jr. op.cit p. 17

## ANNEXES IV (2)

62

### Les pays concernés

Cette étude ne concerne que les pays francophones d'Afrique noire, les pays du Maghreb et Madagascar. On peut répartir ces pays dans trois groupes :

- 1) - ceux qui possèdent un statut régissant la profession

2) - ceux qui ont un projet de statut qui a été soumis aux autorités compétentes, mais n'a pas été encore adopté

3) - ceux enfin qui ne possèdent pas de statuts.

La répartition s'établit selon le tableau suivant :

PAYS (1)	Statuts	Projets de statut	Pas de statuts
ALGERIE	x		
BENIN			x
BURUNDI			x
CAMEROUN		x	
CENTRAFRIQUE			x
CONGO		x	
COTE D'IVOIRE	x		
GABON			x
GUINEE			x
HAUTE VOLTA	x		
MADAGASCAR		x	
MALI			x
MAROC	x		
MAURITANIE	x		
NIGER			x
RWANDA			x
SENEGAL	x		
TCHAD			x
TOGO			x
TUNISIE	x		
ZAIRE	x		

(1) Dans l'ordre alphabétique.

(2) tiré de BiBLAD - [Bulletin d'information (de liaison) à l'intention des bibliothécaires, archivistes et documentalistes africains. N°3, octobre 1971]

# BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

## OUVRAGES

1. ANDERLA, (G) - L'information en 1985 : une étude prévisionnelle des besoins et des ressources  
Paris : OCDE, 1973 - 24 cm, 142 p.
2. BETOUT (Moren) - Formation des utilisateurs de l'information scientifique et techniques dans les grandes écoles.  
Mémoire présenté à l'INTD, 1977, 114 p.
3. AMOUGHE-MBA (P) - Réflexions critiques sur le livre et la lecture en Afrique Noire ex-française.  
GANDA HO (P)  
Note de synthèse en vue de l'obtention du DSB. Villeurbanne : ENSB, 1976, 81 p.
4. DATES C SMITH - Les problèmes économiques de l'édition dans les pays en voie de développement, Paris : UNESCO, 1977 48 p. (collection : Etudes et documents d'information ; N° 79.)
5. UNESCO - Des livres pour les pays en voie de développement : Asie. Afrique  
Paris : UNESCO, 1965, 34 p. (collection : Etudes et documents d'information : n° 47)
6. UNESCO - La promotion du livre en Afrique : problèmes et perspectives  
Paris : UNESCO, 1969, 40 p. (Collection : Etudes et documents d'information : N° 56)

- LISTE DES OUVRIERES
7. UNESCO - Comprendre pour agir: l'unesco face aux problemes d'aujourd'hui et aux defis de demain. Paris : UNESCO, 1977. 386 p.
  8. UNESCO - Les bibliothèques universitaires des M.A GELFAND - pays en voie de développement. Paris : UNESCO, 1968. 178 p.
  9. UNESCO - Manuel pour les systèmes et services d'information. Paris : Unesco, 1977, 299 p.
  10. UNESCO - UNISIST: étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique. Paris : Unesco, 1970, 181 p.
  11. BOKANGA E.Botambélé - La politique culturelle en République du Zaïre. Paris: Unesco, 1975, 123 p.
  12. BAHOKEN(J.C) - Politique culturelle en République du Cameroun ATANGANA (Eng.) Paris : Unesco, 1975, 93 p.
  13. AITHNARD(K.H) - Aspects de la politique culturelle au TOGO - Paris : Unesco, 1975, 109 p.
  14. MAMADOU Seyni MBENGUE - La politique Culturelle au Sénégal. Paris : Unesco, 1973 65 p.
  15. DEWEZE (A) - Projet de création d'un système national d'IST au ZAIRE. Paris : Unesco, 1976. 106 p.  
(Rapport technique PP/1975-76/2. 131-7)

16. POLINIERE (J.P.) - Litterature et besoins des systèmes nationaux d'information en science et technologie - Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zambie.

Paris : Unesco, 1973. 132 p.

(Rapport technique RP/1973-74/2.13.6)

17. CHAMBELLANT, (Syl) - Etude des termes de référence d'un système d'information scientifique et technologique au Cameroun. Paris : Unesco, 1975, 56 p + annexes.

(Rapport mission (août-sept. 1975))

18. KEITH B. SMITH. L'influence de l'édition transnationale sur le savoir intellectuel des pays en développement. Paris : UNESCO, 1977  
16 p.

(Rapport /étude TNC3. division de la promotion du livre.)

### PERIODIQUES

- 1- La Revue de l'AUPELF. Juin 1978
- 2- Jeune-Afrique, hebdo. n° 933 - 22 nov 1978
3. INTERSTAGES. N° 92 nov. 1973
4. B.O et M. tun. n° 66 1<sup>er</sup> trim. 1977
5. ON-LINE. vol 3, N° 2, April 1979
- 6- Bulletin de l'unesco à l'intention des bibliothèques.
- 7 African Book publishing Record.